

LIAlSONS LAIQUES

308

AMBITIONS ET RÉALITÉS

CONGRÈS NATIONAL
JEAN-JACQUES HAZAN
TIRE SA RÉVÉRENCE

**ÉGALITÉ FILLES
ET GARÇONS**
UN CHEMIN TOUJOURS
SEMÉ D'EMBÛCHES

BERGSON
JAMAIS DANS
CE LYCÉE !

RAPPORT D'ACTIVITÉ
L'ANNÉE DE TOUS
LES CHANGEMENTS ?

juillet 2013
N° 308

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE PARIS
DES PARENTS DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

www.fcpe75.org



JUILLET 2013
N° 308

éditeur
Fcpe PARIS
Conseil départemental
de parents d'élèves
14 rue d'Astorg - Paris VIII^e
Tél. : 01 42 65 05 98
www.fcpe75.org
liaisons.laiques@fcpe75.org

directeur de la publication
Hervé-Jean Le Niger
rédacteur en chef
Luc Pasquier

comité de rédaction
Pierre-Emmanuel Charon
Bernard Dubois
Samia Hasnaoui
Eve Heinrich
Kaïs Idriss
Marie-Hélène Notis

ont également participé
à la rédaction de ce numéro
Gwenaëlle Austin
Pierre Brunstein-Compard
Laure Calame
Anne Coret
Anne Gateau
Bich-Hong Laprévote
Christophe Marty
Anne-Marie Peyraud
Réjane Sénac

photographies
Pierre-Emmanuel Charon
Marie-Hélène Notis
Luc Pasquier
Jean-Claude Saget

photographie de couverture
Ioli Vingopoulou

illustration
Jack Koch

conception graphique, maquette,
et secrétariat de rédaction
La-fabrique-créative
9 rue du Transvaal, Paris XX^e

Le Café pédagogique
22 rue Alaphand, Paris XIII^e
www.cafepedagogique.net

impression
Imprimerie Le Réveil de la Marne
4 rue Henri Dunant Épernay

routage
Presse pluriel
19 rue Frédéric-Lemaître, Paris XX^e

gérant
Stéphane Leray
com. paritaire
n° 0318 G 82847
dépôt légal à parution ISSN :
1623-5169
tirage
10 000 ex.



SOMMAIRE

ACTUALITÉ

Courrier lecteur	4
Au cœur de la Fcpe	5
Échos et ruades	8

CONGRÈS

Congrès national	10
----------------------------	----

POLITIQUE ÉDUCATIVE

« Jamais dans ce lycée » (Bergson)	16
--	----

VIE SCOLAIRE

Qui a peur du PPS ?	18
Démocratie lycéenne	19
Égalité filles-garçons à l'école	20

CONGRÈS 75

Rapport d'activité	22
------------------------------	----

SOCIÉTÉ

Handicap/autisme: Je suis à l'Est	27
---	----

CULTURE

Cannes	30
------------------	----

RETROUVEZ-NOUS SUR :

 www.facebook.com/FCPE.Paris

 twitter.com/FCPE_Paris

BULLETIN D'ABONNEMENT LIAISONS LAÏQUES

un an : 7€, adhérents : 3,70€, soutien : 15€

Nom :

Prénom :

Adresse :

Règlement à l'ordre de CDPE Paris à adresser :

FCPE 75, 14 rue d'Astorg, 75008 Paris

Tél. : 01 42 65 05 98 - CCP : 1568939Z liaisons.laiques@fcpe75.org



Une année se termine, une autre se prépare...

Une année se termine qui restera sans doute dans nos agendas comme l'année de la réforme des rythmes éducatifs et plus largement de la loi de refondation. Une année de changements amorcés ou en perspective pour l'Éducation nationale, source d'espairs face aux avancées présentées mais aussi de déceptions pour tous ceux qui attendaient autre chose, que les réformes aillent plus loin et qu'elles concernent aussi le collège et le lycée où il y a tant à faire.

Cette année a été riche mais aussi difficile en raison des conflits ouverts à l'occasion de la réforme

des rythmes éducatifs. Une difficulté ainsi soulignée de construire ensemble alors que l'opposition au précédent gouvernement nous rassemblait. Si le comité de suivi départemental de l'ARE (Aménagement des rythmes éducatifs) réuni en juin a marqué un certain apaisement, la nécessité de renouer le dialogue pour travailler ensemble dans l'intérêt des enfants reste entière.

L'année prochaine verra donc la mise en place du projet d'ARE parisien, l'ouverture des nouvelles écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE), la création d'un Conseil supérieur des programmes, mais aussi plus localement de conseils école-collège pour améliorer la liaison entre l'élémentaire et le collège... Et puis, nous devons être particulièrement attentifs à l'affectation des élèves au lycée alors que la première génération du baby-boom sera concernée et arrivera après déjà 2 années de hausse d'effectifs.

Sans oublier les élections municipales pour lesquelles nous ne manquerons sans doute pas de questionner les candidats quant à leurs projets. Voilà donc beaucoup de dossiers qui nous impacteront et pour certains qui nous mobiliseront.

Cette année sera aussi la dernière de mon mandat d'administratrice de la Fcpe-Paris et j'ai décidé de ne pas me représenter à la présidence de notre association. Je passe le relais à Hervé-Jean Le Niger qui était vice-président ces dernières années et qui a été élu par le conseil d'administration nouvellement élu au dernier congrès. Hervé-Jean assurera donc la continuité de notre mouvement. Une continuité qui s'appuie notamment sur les motions votées lors du congrès et qui cette année ont donné lieu à des débats d'une grande qualité, notamment sur les rythmes éducatifs mais aussi sur l'exclusion définitive qui peut être décidée dans les conseils de discipline alors qu'elle ne constitue qu'un pis aller, un constat d'échec et jamais une sanction à caractère éducatif.

Une continuité portée par des représentants qui changent au fur et à mesure du temps, conformément à nos statuts qui prévoient la fin de notre adhésion quand nos enfants terminent leur parcours scolaire. Une fin qui est aussi un passage de témoin à nos enfants et qui doit nous amener à promouvoir notamment l'exercice de la démocratie lycéenne, par exemple en participant aux réunions des conseils de vie lycéenne (CVL), voire en revendiquant avec eux une meilleure reconnaissance du statut d'élus lycéens.

Je vous souhaite de bonnes vacances.

Dominique Dupuis

RYTHMES

Je viens de recevoir le *Liaisons laïques* d'avril et je vous en remercie. J'ai lu avec stupeur l'article de Bruno Menguy, intitulé « *Le rythme politique n'est pas le rythme scolaire* ». Alors qu'aujourd'hui la priorité me semble être de retrouver la sérénité et de favoriser le dialogue entre les différents partenaires de l'école, le ton utilisé est celui de l'injure et du mépris : l'action des opposants à la réforme est qualifiée d'« *activisme inintelligent* », marquée par un « *individualisme mêlé à un esprit grégaire et antidémocratique qui règne dans l'espace politico-social des écoles françaises* ». En outre cette opposition est menée par des « *agitateurs patentés... espérant capter l'étincelle, la pépite qui met le feu au ciel, tel un rouquin qui déstabilise l'université et tout un monde, sauf que lui ne trichait pas* ». Affligeant !

Pour moi, et je le regrette, cette réforme des rythmes s'est faite dans la précipitation et l'improvisation. Il me semble que la priorité était d'abord de définir, dans la concertation, les objectifs de la loi de « *refondation* » de l'école et que les orientations retenues soient ensuite soumises au Parlement. À partir des choix votés par les parlementaires, il convenait de prendre les décrets nécessaires à la mise en œuvre, dont ceux concernant l'éventuelle modification des rythmes scolaires (englobant l'incontournable question de la durée des vacances d'été).

Le rejet du projet de décret sur les rythmes par le Conseil de l'éducation le 5 janvier dernier (5 pour, 23 contre, 30 abstentions et 14 refus de vote) constituait un avertissement et aurait dû engager une relance immédiate de la concertation.

Au lieu de cela, le choix a été fait du passage en force qui a abouti à un désaveu du projet de réforme :

seulement 20 % des communes ont opté pour l'application de la réforme en septembre 2013 !

Il subsistait en effet des questions de fond auxquelles il n'a pas été apporté de réponses satisfaisantes. Par exemple, la prise en compte pérenne des écarts de ressources financières des communes entraînant une inégalité de traitement pour les élèves, l'insuffisance de locaux pour mener ces activités avec des groupes plus restreints, l'absence (comme à Paris) d'une filière bien structurée de l'animation, le caractère facultatif ou non des activités périscolaires... Toutes ces questions et d'autres méritaient d'être approfondies pour que le projet de réforme des rythmes remporte une large adhésion.

Pour conclure, je partage le point de vue de la présidente Fcpe de Paris qui, dans son éditorial, estime que le dialogue, après des débats difficiles, « sera la condition de la réussite de la réforme des rythmes scolaires ».

Fraternellement. ■

Jean-Pierre Leroux
Ancien vice-président de la Fcpe-Paris
Président de la délégation
des DDEN du 10^e

[RÉPONSE]

Cher Monsieur Leroux,
Votre stupéfaction ne m'étonne pas concernant ma contribution polémique au dernier *Liaisons laïques*. Bien que ne vous connaissant pas, je dirais qu'elle est emblématique d'un état d'esprit que, par ailleurs, je dénonce dans mon billet, qui est « d'humeur » et qui mérite quelques prolongements au-delà des deux ou trois phrases que vous citez.

Question de méthode : en vous réfugiant derrière la vaste question de la « *refondation* » vous évitez la question pragmatique du « *changement maintenant* » et de la réforme en marche forcée.

En vous abritant derrière la « *précipitation* » d'un ministre et de son administration, pour justifier les blocages qui

ont eu lieu, vous dissimulez que les cinq dernières années de sabotage sarkozyste ont eu des effets concrets et délétères sur la vie des écoles et de la pédagogie françaises, mais aussi sur le fait que les forces syndicales enseignantes, les politiques, ainsi que de nombreux acteurs associatifs ne se soient pas mis d'accord pour une relance rapide qui ne soit pas « *tout ou rien* » comme on dirait « *la liberté ou la mort* » mais sur des bases et ambitions pragmatiques et intégrées aux réalités de terrain, ce que par ailleurs je nomme « *possibilisme* ».

En l'occurrence, ce que l'on a observé, c'était l'impréparation des contestataires, à l'après, de la gestion calamiteuse des dernières années et, si Vincent Peillon a multiplié les rencontres et colloques plus d'un an avant l'élection de François Hollande, on a pu constater qu'ils furent vains, n'engageant personne sauf peut-être le ministre qui s'en cru quitte, à tort.

Je note que vous ne revenez pas sur la question de la semaine scolaire sur quatre jours et que vous préférez la question certes plus ambitieuse du raccourcissement des vacances estivales. C'est une pure diversion car qui peut le plus peut le moins ! [...] Je ne sais pas si les huit semaines de trêve scolaire c'est trop pour les enfants, mais nous savons qu'un sur quatre ne part jamais en vacances et que deux sur quatre ne partent pas plus de quinze jours par an, c'est dire si l'école, comme espace et lieu de vie a un devoir d'ouverture, détient les clés d'un mieux vivre collectif et d'épanouissement individuel. Nous avons bien du mal à comprendre pourquoi les espaces scolaires restent vides et inoccupés (sauf quelques espaces dédiés aux centres de loisirs) durant toute la période estivale et qu'ils ne sont pas investis dans un esprit d'école ouverte. Je ne pense pas en revanche que les enseignants aient besoin de ces huit semaines qui s'ajoutent à six semaines au long de l'année ! Voyez-vous le débat est ouvert mais il y a tout lieu de penser que ce que j'ai nommé « *égoïsmes* » d'une part et esprit « *grégaire* » d'autre part s'opposent, le second venant au secours des premiers, à toute modification de l'emploi du temps de cette fort utile et fort nombreuse corporation.

C'est pourquoi le statu quo est plus certain dans ce monde là et que la "refondation" mérite réflexion...

Vous voulez vous en tenir au ton de mon propos. L'idée d'une école-ville dans la ville ne semble pas vous interpellier et je dénonce justement qu'au lieu de prendre la balle au bond, d'un ministre qui n'est pas sans arrière-pensées (je veux dire sans ambition), nous ayons eu droit une nouvelle fois à l'hallali des syndicalistes et non pas à leur expertise qui eut été productrice d'avantage encore d'améliorations du projet Peillon, singulièrement à Paris, plutôt qu'à produire grèves et manifestations ostentatoires d'une force rivée à ses clous et non désirante.

Enfin, il y a manifestement dans vos propos un émoi particulier qui se manifeste à l'évocation de l'assemblée nationale et du parlementarisme.

Puis-je vous rappeler que la plupart des majorités parlementaires, régionales, départementales, municipales sont de gauche vêtues (du moins sur le papier) et qu'on voit bien le piètre usage qu'il en est fait alors que le cas est unique historiquement et qu'il risque de ne pas durer. Tout cela pour dire que la société civile a tout intérêt à investir les espaces ouverts par l'État pour procéder à des renversements de hiérarchies décisionnaires, pour se rendre incontournable, face souvent à des administrations fermées et pointilleuses, pour promouvoir, sans tambours ni trompettes, des pratiques pédagogiques inusitées mais qui feraient consensus place par place, pour explorer une dynamique autogestionnaire de type communale jusqu'alors limitées aux écoles expérimentales.

Cette approche n'est pas antirépublicaine, elle se veut plus proche des gens, plus participative, moins l'affaire d'experts, moins dépendante des oukases parisiens ou de ses délégations régionales. Elle méritait une attention plus visionnaire que l'habituelle aversion corporative (qui n'a pas été exprimée sans mépris pour les animateurs et autres personnels scolaires) des professionnels de l'enseignement alors même que sans eux rien ne se fera !

La question budgétaire que vous évoquez à juste titre aurait probablement trouvé quelques solutions si ce

ministre avait bénéficié de plus d'authenticité, de bonne volonté et moins de duplicité de la part des syndicalistes. La politique du gouvernement de rigueur ou d'austérité continue d'assécher les marges de manœuvres des collectivités publiques et c'est autant de difficultés à venir pour cette réforme, voilà ce qu'il fallait attaquer et dénoncer !

Que va-t-il se passer par ailleurs lorsque après les municipales de 2014 des mairies rebasculeront à droite, que feront nos instits impénitents face à des exécutifs locaux hostiles, qui traîneront la patte pour appliquer la réforme, qui n'auront de cesse de démontrer son infaisabilité, budgétairement et humainement ? Ils pleureront encore et diront que c'était bien la preuve qu'ils avaient raison. Ce n'est plus du temps perdu, ce sont des erreurs politiques aux conséquences durables.

Si je suis navré que mon propos vous ait affligé, c'est parce que lorsqu'on vous montre la lune vous regardez le doigt. C'est parce que l'étatisme qui se confond à tort avec la défense des services publics donnent à ses affidés des

facilités calomniatrices ou condescendantes contre quiconque ne fait pas les louanges de l'État jacobin.

Si j'ai pu parler « d'activisme inintelligent » qui fait « feu de tout bois », c'est pour les raisons déjà évoquées ci-dessus, mais aussi parce que la cause réelle des enfants, de leurs parents, des communautés vivantes réelles passe à l'arrière-plan d'une obsession étatiste, qui va à l'encontre de ce que certains louent du nom de « révolution citoyenne » : la reconquête démocratique par l'autogouvernement et l'inventivité sociale est stérilisée par la demande d'État.

La continuité de la République et de la loi sur tout le territoire ne réclame pas la discontinuité et l'interruption de l'initiative, de l'expérimentation, des pratiques locales, elle n'exige pas l'effacement de la diversité parce que précisément son ambition universaliste garantit ce droit aux expressions multiples.

Bien cordialement. ■

Bruno Menguy

LE DESSIN DE JACK



AU CŒUR DE LA FCPE

STATUTS: LE CONGRÈS A DÉCIDÉ DE NE PAS DÉCIDER

Lors du congrès national de notre fédération, le conseil d'administration avait proposé une révision des statuts nationaux destinée à sécuriser l'adhésion des parents dont les enfants sont encore scolarisés dans des lycées mais déjà dans des filières post bac, telles que les classes préparatoires aux grandes écoles ou des brevets de techniciens supérieurs. En effet suite un jugement récent (voir *Liaisons laïques* n° 307), le tribunal a donné une lecture des statuts actuels qui remet en cause ces adhésions comme d'ailleurs celles des parents dont les enfants suivent un enseignement professionnel dans des structures de type CFA qui ne sont donc pas directement rattachées à l'Éducation nationale. Les propositions de modification qui concernaient ce sujet n'ont pas recueilli les 2/3 de suffrages nécessaires, les statuts nationaux restent donc en l'état sur ce point. Il appartient désormais à chaque fédération départementale de gérer ce sujet dans ses propres statuts et de trouver des solutions à son niveau tout en gardant la cohérence avec les statuts fédéraux. C'est donc un vaste chantier dont devra s'emparer la Fcpe-Paris dans les mois qui viennent. ■

CONGRÈS FCPE-PARIS

Le 66^e congrès départemental de la Fcpe-Paris qui s'est déroulé les 14 et 15 juin dernier au lycée René Cassin, a donné lieu à l'approbation du rapport d'activité (par 79,4 % des mandats) ainsi que du rapport financier (94 %) du budget de l'exercice (95,6 %) et du montant, inchangé, de la cotisation (94 %). Toutes les motions présentées ont été votées après débats et amendements; elles seront détaillées dans notre prochain numéro.

Neuf administrateurs ont été élus: Nicolas Bomsel, Anne Gateau,

Eve Heinrich, Stéphane Leray, Luc Pasquier, administrateurs sortants qui se représentaient; Isabelle Hagège (conseil local Chaptal), Jean-Jacques Renard (conseils locaux Saint-Exupéry et Jean Lurçat), Isabelle Rocca (conseil local Charles Baudelaire) et Juliette Urbain (conseil local Godefroy Cavagnac), nouveaux administrateurs. ■

AU REVOIR, CAMARADES!

Brigitte Lamandé, Nathan Maman et Françoise Rouxel ont quitté le conseil

L'ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS PAR UNE DÉSIGNATION PROPORTIONNELLE SUR LISTE A ÉTÉ REPOUSSÉE

Parmi les modifications de statuts soumises aux congressistes, une proposition de révision du mode d'élection des administrateurs nationaux avait été proposée par le Cdpe 64. Celle-ci prévoyait l'instauration d'un scrutin de liste proportionnel avec envoi préalable des professions de foi aux Cdpe dans l'objectif énoncé d'une meilleure représentativité des sensibilités fédérales.

Une partie de cette demande a été reprise dans le règlement intérieur fédéral avec l'ajout de la mention: « *Chaque candidature pourra être accompagnée d'une déclaration d'intentions, dont le format de mise en forme est défini par le conseil d'administration.* » Cette modification du règlement intérieur a été adoptée par le congrès mais le scrutin de liste a été repoussé avec seulement 33 % de votes favorables.

Le Cdpe92 s'est exprimé à ce sujet lors de la séance d'expression des CPDE. En voici un extrait: « *Dans la constitution de liste, nous voyons un risque d'une dangereuse dérive politicienne. Les partis politiques pourraient s'empresse de verrouiller le système et nous aurions alors une fédération fortement colorée de rouge, de rose, de vert, voir même de orange teinté de bleu. A l'image des chemises de nos adhérents, notre fédération est arc-en-ciel, elle est multicolore, elle est diversifiée ce qui est bien plus riche que l'offre politique actuelle. Nos adhérents nous accuseraient de cette déviation éloignée de nos valeurs d'indépendance politique.* ».

Le conseil d'administration de la Fcpe-Paris, réuni le 13 mai 2013, s'était également prononcé contre cette proposition de modification des statuts fédéraux.



d'administration de la Fcpe-Paris au dernier congrès. Chère Françoise, qui ne manquait pas de nous rappeler l'importance des combats pour concevoir et améliorer les écoles, collèges et lycées afin qu'ils deviennent de véritables lieux de vie, des lieux où le bien-être et le dialogue soient enfin pris en compte, ton « Pensez à demander des visites d'architecture » restera célèbre. Nathan, qui a travaillé à la commission fichage et évaluations autour de base-élèves et du livret de compétences, avec le Cnrbe¹, dont les travaux ont abouti à l'élaboration de la motion de 2011 contre le fichage, ton engagement pour le respect de la vie privée des élèves et des familles, ta tolérance, ton esprit critique, et ta gentillesse ont contribué à enrichir la plateforme de la Fcpe-Paris. Et Brigitte, inénarrable grande gueule, solidaire, collective, femme de convictions résolument portée vers l'écoute des jeunes, merci pour ta générosité.

Le monde est petit, et nous ne manquerons pas de nous recroiser. ■

¹ Comité national de résistance à base élèves.

MERCI DOMINIQUE !

Le conseil d'administration salue l'ancienne présidente Dominique Dupuis pour son investissement au cours de ses cinq années de mandat, dont trois comme présidente, qui l'auront amenée à piloter les nombreux dossiers allant de la résistance aux politiques de restriction budgétaire et de casse de l'école publique à la refondation de l'école et des rythmes scolaires rendus possibles par la récente alternance, sans oublier le dossier plus parisien de l'affectation en seconde et du logiciel Affelnet.

Dominique a fait le choix de passer le flambeau tout en restant présente en tant qu'administratrice pour ce qui sera a priori sa dernière année d'adhésion à la Fcpe. Tous les adhérents parisiens même s'ils sont parfois éloignés du conseil d'administration peuvent imaginer le lourd investissement que représente cette fonction pour une parent d'élève bénévole comme nous le sommes tous et qui doit autant que faire se peut préserver aussi sa vie familiale et sa vie professionnelle. Merci Dominique pour ce que tu as accompli et pour ce que tu continueras à faire jusqu'à la fin de ton mandat d'administratrice. Merci Dominique pour ce militantisme rigoureux et sans faille. ■

NOUVEAU BUREAU PARISIEN

Le nouveau bureau élu lors du premier conseil d'administration du 24 juin est composé comme suit :

Président : Hervé-Jean Le Niger ;
secrétaire général : Christophe Marty ;
trésorier général : Stéphane Leray ;
vice-présidente chargée du premier degré : Isabelle Rocca ; **trésorier général adjoint et chargé du second degré** : Pierre-Emmanuel Charon ;
secrétaire général adjoint chargé de la communication : Luc Pasquier. ■

TEXTES

*La parité progresse à la Fcpe-Paris :
 11/21 au conseil d'administration
 et 1/6 au bureau.*

*Elles ont des enfants à charge
 ou quoi ?*

IOLI VINGOPOULOU

Ioli... un prénom pas très courant et on n'est jamais très sûr de la première lettre « L » ou « I ». Pour les hellénistes, c'est la dernière maîtresse d'Heraklès, pour *Liaisons laïques*, c'est des photos de couverture avec des visages d'enfants grecs. Avec ces photos, c'est un petit peu de lumière grecque que Ioli nous envoie, histoire de nous rappeler que nous sommes tous (plus ou moins ☺) Grecs et que les enfants, même endettés jusqu'à la 7^e génération ou privés de télé, sont, partout et toujours, beaux.

Merci Ioli de nous faire partager à ta manière ton amour pour ton pays où tu accompagnes et guides depuis de nombreuses années des groupes de touristes (français en particulier) tout en travaillant comme historienne au Centre National de Recherches, puisque, comme tant de tes compatriotes, tu exerces deux métiers pour joindre les deux bouts, sans compter tes contributions, photographiques entre autres, à différentes publications.

Marie-Hélène Notis





SAINT-GRATIEN, C'EST GAGNÉ !

La décision du maire interdisant aux enfants, de familles de demandeurs d'asile et autres, logeant dans une résidence sociale, de bénéficier de la cantine scolaire et des activités périscolaires a été annulée par le Juge administratif, qui condamne de plus la ville à 1500 € au bénéfice de la Fcpe (article L761-1 du CJA).

Après la victoire il y a deux ans sur le référé urgence, la décision jugeant sur le fond confirme le bien-fondé de la démarche de la Fcpe 95 et fera jurisprudence. Les maires sont donc informés ; à eux de se retourner vers l'État et ses représentants pour que le logement en résidence de l'ensemble des familles concernées se fasse de façon équitable entre l'ensemble des communes et dans une concertation respectant les droits de chacun et en particulier ceux des familles.

Il serait étonnant que le maire de Saint-Gratien ne fasse pas appel, ce qui permettra de fêter... une troisième victoire pour la Fcpe ! ■

(DÉS)ORIENTATION

Tous ceux qui sont passés dans le hall du lycée René Cassin en juin dernier (pour le congrès de la Fcpe-Paris) n'ont pu que s'étonner de l'affichage de la répartition des bacs pro 2013 dans cet établissement qui propose des formations aux métiers du tertiaire. La très grande majorité des élèves y ont en effet présenté cette année un bac secrétariat. Aujourd'hui, en 2013, est-il normal que l'Éducation nationale propose des formations pour un métier qui n'existe quasiment plus, et oriente autant d'élèves vers cette voie ?

Les secrétaires ont depuis bien longtemps été remplacées par des assistant(e)s et surtout, au-delà de la dénomination, leur nombre a été considérablement réduit dans toutes les entreprises. A contrario, le bac commerce est le moins présenté alors que l'on sait que c'est le secteur qui offre aujourd'hui le plus de débouchés. N'est-ce pas là l'une des lacunes de l'Éducation nationale que de laisser des élèves faire de tels choix ? Si tant est que ce soit réellement leur choix. Renseignement pris auprès du proviseur de l'établissement, le bac secrétariat va changer de nom... Il est bien temps ! Bien sûr, il ne s'agit que d'un intitulé mais n'est-ce pas là le symbole de la coupure entre l'école et la société ? Coupure d'autant plus surprenante s'agissant de filières professionnelles dont on connaît le grand besoin de revalorisation dans notre système scolaire ? ■

RÉUSSITE AU BAC : INÉGALITÉS INSUPPORTABLES

Jean-Paul Delahaye, directeur général de l'enseignement scolaire, a déploré mercredi 12 juin « des écarts insupportables de réussite » au baccalauréat selon les origines sociales, lors de la conférence de présentation de l'édition 2013 de l'examen.

« Les écarts sont en train de se creuser (...) et tout le travail de la refondation de l'école (...), c'est de réduire ces écarts insupportables de réussite selon les origines sociales », a-t-il souligné.

Selon M. Delahaye, 90 % des élèves issus de catégories sociales favorisées accèdent à l'enseignement supérieur : « La vraie marge de manœuvre, c'est de mieux faire réussir les enfants des pauvres ».

Parmi les élèves entrés en sixième en 1995, 71,7 % des enfants d'ensei-

gnants ont finalement décroché en 2010 un bac général, 68,2 % d'enfants de cadres supérieurs, 20,1 % d'enfants d'ouvriers qualifiés, 13 % d'enfants d'ouvriers non qualifiés, et 9,2 % d'enfants d'inactifs, selon des statistiques du ministère. ■

COÛT DU BAC : 1,5 MILLIARD D'EUROS, SELON LE SNPDEN

L'estimation du syndicat est « un chiffrage parmi d'autres, c'est en comptant toute l'année. Pourquoi on ne remonterait pas jusqu'à la maternelle ! Un bachelier nous coûte ce qu'il coûte depuis la maternelle », a rétorqué le ministre de l'Éducation nationale, Vincent Peillon. ■

LOI DE REFONDATION

Dans un communiqué du 27 juin, la Fcpe « salue le vote définitif au Sénat de la loi d'orientation et de programmation pour l'école » - en omettant de préciser tous les maillons faibles des avancées. Il faut quand même rappeler que du côté du choix de l'orientation pour leurs enfants, la place des parents a bel et bien été escamotée (en catimini) dans le texte définitif de cette loi !

« Les choix d'orientations et de formations sont de la responsabilité des élèves et de leurs parents ou leur représentant légal », disait le texte initial. Un droit balayé en douce le 16 mars... remplacé par un « machin » alambiqué au possible : « Afin d'élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnelle et d'éclairer ses choix d'orientation, un parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel est proposé à chaque élève, aux différentes étapes de sa scolarité du second degré. Il est défini sous la responsabilité du chef d'établissement et avec l'aide des parents par les conseillers d'orientation-psychologues, les enseignants et les autres professionnels compétents. Les administrations concernées, les collectivités territoriales, les organisations professionnelles, les entreprises et les associations contribuent à la mise en œuvre de ce parcours. ».

L'orientation n'est plus l'affaire des parents mais de toute une chaîne d'acteurs. Félicitations ! ■

LA LETTRE ET L'ESPRIT

Le décret de 2006 n'y a rien fait : en terminale, il n'y a pas de réunion de rentrée parents-professeurs.

Pourquoi ? Mystère ou sombres calculs, l'histoire ne le dit pas, mais le constat est là et chaque année le (la) proviseur(e) explique aux parents demandeurs que la réunion de remise des bulletins en décembre « *compte comme une réunion* » et la réunion d'information APB (admission post-bac) est la deuxième. Le compte est bon. Pourquoi diable voulez-vous qu'on vous réunisse en début d'année pour vous expliquer justement le calendrier, les dates clés et même, pourquoi pas, le contenu des enseignements et des épreuves, ou encore celui des options qu'on vous a demandé de choisir en fin de première sans avoir le temps de vous dire un mot de leur contenu : « *Désolé Madame, mais le temps passe trop vite* » (ça au moins c'est un sentiment qu'on partage avec les enseignants). ■

LES VOYAGES

Lycée coté + parents CSP+ en majorité = voyages organisés...

Ils ont de la chance ! Oui mais pas tous. Sans vergogne on fait du surbooking et au dernier moment on laisse de côté 6 élèves. Critère : les 6 qui ont apporté leur chèque dans les temps mais les derniers - no comment. Et on en fait quoi de ces six élèves dont les professeurs sont tous à Londres ? C'est pas notre problème, disent les enseignants. Vous savez les voyages, c'est pas des vacances (même le « séjour d'intégration » au ski, en février... ?) alors si vous nous embêtez on n'en fera plus. Et alors ? Et alors rien... ■

LIVRET DE COMPÉTENCE

Un parent d'élève s'est étonné que le livret de compétence de son fils soit distingué par une couver-

ture blanche alors que celui d'autres camarades de sa classe de CM2 était de couleur jaune. L'explication donnée par l'enfant étant que le jaune était réservé aux élèves « ayant bien parlé anglais » et effectivement la « compétence 2 » concernant l'anglais n'était pas renseignée dans son livret. Renseignement pris auprès du directeur, il semble que cette différenciation par la couleur n'était due qu'au hasard d'une impression réalisée en plusieurs fois. Curieux. Mais pourquoi pas... Cette anecdote illustre en tout cas à la fois les dérives d'un système d'évaluation normatif qui s'auto-entretient en perdant toute finalité et les nouvelles incompréhensions et suspicions qu'il favorise entre les parents et le système scolaire. Si la stigmatisation n'est pas dans la maladresse du choix d'une couleur, elle est en tout cas dans le système à deux vitesses issu de la simplification voulue par Vincent Peillon et qui fait aujourd'hui que les « bons élèves » font l'objet d'une évaluation globale alors que les autres font l'objet d'une évaluation détaillée item par item.

Il faut supprimer ce livret ! Le livret ouvrier de l'Ancien régime, lui, fut bien aboli en 1909... ■

LA RÉDUCTION DES DÉPENSES

Avez-vous remarqué que cette année les convocations aux épreuves du bac ou du brevet n'ont pas été

envoyées par la poste mais par la voie royale du cartable ? Eh oui, cela fait des milliers de timbres économisés ! Mais il y a des chefs d'établissement qui sont encore plus futés : pour te voir remettre la convocation au brevet il faut d'abord que tu rendes tes livres ! On a beau expliquer que les livres ça peut servir pour réviser, et qu'il faudra bien les rendre, ces livres, pour avoir l'exeat qui permettra de s'inscrire au lycée, rien n'y fait. Un sou est un sou et ce n'est même pas la peine d'en parler en CA. Vous avez dit respect ? ■

PARRAINAGE DE LYCÉENS SANS PAPIERS AU CONSEIL RÉGIONAL ÎLE-DE-FRANCE

C'est en présence de personnalités telles que Lilian Thuram, Josiane Balasko ou encore Patrick Pelloux, qu'a eu lieu le 24 juin le deuxième parrainage de lycéens sans papiers d'Île-de-France. Le premier, en 2001, avait permis à une soixantaine de lycéens de bénéficier de cette protection symbolique – aucun d'entre eux n'a été expulsé et deux sur trois ont été régularisés depuis. Cette fois, ils sont 65 à avoir été parrainés par les élus du conseil régional, Pierre Laurent et Henriette Zoughebi en tête. Une manifestation organisée comme la précédente par le Réseau éducation sans frontière (Resf), dont la Fcpe est membre, faut-il le rappeler... ■



67^E CONGRÈS NATIONALZebda
en mai

Au mois de mai, certains parents partent en week-end nature pour dormir dans les arbres, d'autres vont descendre des torrents en canyoning, font la brocante du coin de la rue, ou restent tranquillement chez eux; quelques-uns filent à Cannes pour le festival, enfin un petit groupe va au congrès Fcpe à Toulouse-Labège. Là-bas aussi parfois les nuits sont courtes.

Trois jours de discours, de rencontres et de débats. Une concentration sérieuse avec des ateliers animés et une grande fatigue qui avance avec le déroulé du congrès. Quelques colères, des fois, pour pas grand chose et une tendance au retard chronique. Des amitiés... des anciennes et des nouvelles, de la convivialité et surtout un but commun : construire ensemble l'école de la réussite de tous.

Il est juste vingt heures sur la Place Centrale de cinq cent cinquante mètres carrés de l'espace de congrès et d'exposition Diagora. La soirée offerte par le Cdpe de Haute-Garonne vient de commencer par un buffet dînatoire. Brochettes de poissons et plats raffinés, vins et fromages avant des gâteaux somptueux. Une bonne ambiance, un peu plombée par l'attente des résultats des élections des nouveaux administrateurs nationaux. Il est prévu ensuite un concert du groupe local Zebda, vous savez « Tomber la chemise » et « Motivé, motivé ». Pour les couche-tard, ceux qui ne dorment pas ou très peu pendant le congrès, le concert sera suivi d'une soirée dansante animée par le même groupe reconverti en DJ.

La journée s'était organisée, au rythme des votes, sur les modifications statutaires et les résolutions financières, bien sûr, mais aussi (surtout?) pour le renouvellement du conseil d'administration et de la commission de contrôle des comptes. Une journée un peu tendue, où les discordances, les brouilles, la diplomatie, ont pris peu

à peu le pas sur la tendresse et le plaisir d'être ensemble pour une cause commune : un service public de l'éducation laïque, gratuit et accessible à tous qui doit accompagner tous les enfants vers le statut de citoyen. C'est sur ces valeurs que la Fcpe a bâti son projet éducatif, fruit d'un travail collectif, adopté lors du congrès national de 2011.

CALIFE A LA PLACE DU CALIFE...

L'envie est une émotion ravageuse, on la tait, on en a honte... mais hop, ça revient très vite... Le sentiment de frustration (celui de ne pas diriger la manœuvre) rend dépendant de la spirale de l'envie. L'envie d'être le calife à la place du calife. On peut se féliciter de nouvelles têtes, de nouvelles idées, d'autres énergies, d'un rajeunissement, mais toutes les relèves ne sont pas bonnes en soi, parfois même pas bonnes du tout quand la seule ambition est d'avoir de l'ambition, l'ambition du changement. Mais quel changement et pourquoi? Là, ça reste flou. Ce soir-là, à Diagora après une dure journée de propositions et de contradictions, normalement, toutes les querelles sémantiques où idéologiques voire politiques auraient dû être enfouies au fin fond de soi, pour laisser place à la fête. Un espoir d'un « tous ensemble » franc et sincère et la fin des tyrannies pleurnichardes au profit de l'unité des parents pour défendre les enfants. C'était maintenant le moment pour tout le monde d'un temps unitaire. Le

Motion

Pour une véritable refondation de l'École, les enfants d'abord

Refonder l'École de la République, c'est la rendre accueillante à tous les enfants sans discrimination.

Refonder l'École de la République, c'est la rendre inclusive en scolarisant mieux les enfants à besoins spécifiques ou en situation de handicap, c'est adapter les locaux, conforter l'accompagnement personnalisé, former les enseignants et des auxiliaires de vie scolaire en nombre suffisant.

Refonder l'École de la République, c'est garantir aux écoliers comme aux collégiens qui rencontrent des difficultés scolaires de pouvoir y bénéficier de réseaux d'aides spécialisées, disponibles en tout point du territoire.

Refonder l'École de la République, c'est redonner à l'école maternelle, dès l'âge de deux ans, sa mission d'insertion scolaire et sociale, dans le respect des différents rythmes de vie et d'apprentissage.

Refonder l'École de la République, c'est assurer une transformation pédagogique à la mesure des mutations sociales, culturelles et technologiques de la société, par le développement de pratiques innovantes, actives et coopératives et par une véritable formation initiale et continue de l'ensemble des personnels.

Refonder l'École de la République, c'est garantir l'acquisition par tous d'un socle commun de connaissances, de compétences et de culture, c'est repenser la sectorisation par la mise en place de parcours cohérents de la maternelle au collège.

Refonder l'École de la République, c'est permettre une orientation choisie par les élèves avec leurs parents.

Refonder l'École de la République, c'est reconnaître à l'enfant un droit à une éducation laïque et gratuite, c'est élaborer de véritables projets éducatifs et coopératifs de territoire qui prennent en compte la complémentarité de ses temps de vie.

Refonder l'École de la République, c'est lui en assurer les moyens et affirmer sa légitimité en réservant l'argent public à la seule École publique.

La Fcpe appelle à la mobilisation de tous pour faire réussir les jeunes de notre pays. Les réformes doivent être enfin conduites et appliquées, sans renoncer à aucune ambition, pour que chacun puisse s'épanouir et réussir dans l'École de la République.



temps de Zebda, un souvenir de gauche. Un lointain souvenir ravivé par une bande sonore qui date d'avant la crise. Le temps de la fête et de l'attitude rebelle et romantique. Le talent dans l'œuvre et le génie dans la vie. Ensemble, tous ensemble comme dans les manifestations passées.

ZEBDA: UN ENGAGEMENT SOCIAL ET POLITIQUE FORT

C'est qui, c'est quoi Zebda ? Des chanteurs d'un autre temps ? Et non pas vraiment. Un peu plus de vingt ans, ça semble une éternité. Tout a commencé pour eux en 1991 ; alors qu'il est animateur dans une association toulousaine, Magyd Cherfi cherche à créer un groupe pour les besoins d'un tournage. Il s'improvise chanteur et fait appel à des copains de lycée, Pascal Cabero (guitare) et Joël Saurin (basse). Rejoints par Vincent Sauvage (batterie) et les frères Mouss et Hakim (chant), puis par Rémi Sanchez (clavier et accordéon) en 1991, ils forment à sept le groupe Zebda. Leur musique est un savant mélange de raï, reggae, rap et rock. Leurs textes, écrits par Magyd Cherfi, marquent un engagement social et politique fort.

Depuis 1992, avec leur premier album *L'Arène des rumeurs* ou *Le bruit et l'odeur* l'année suivante, Zebda trébale sa verve avec conviction et humour, dénonçant le racisme, l'obscurantisme, les inégalités sociales, allant jusqu'à monter - pour trois membres du groupe - l'association Tactikollectif, à l'origine de la liste électorale « Motivé-e-s », présente aux municipales du printemps 2001. Finalement, l'année 2012 est celle du grand retour. Huit ans après leur séparation en 2003, Zebda se reforme autour de Magyd Cherfi, et Mouss & Hakim Amokrane, avec l'album *Second Tour*, sorti le 23 janvier.

JEAN-JACQUES HAZAN, SHOW MAN

Voilà, ils sont arrivés simplement sur la scène et le concert a commencé. La trêve dans le congrès. De la

musique et de la danse pour remplacer les dissensions internes. Finie l'amertume de candidats battus qui sont allés chercher devant un tribunal ce que la démocratie ne leur a pas donné...

Une dizaine de chansons, des tubes et d'autres plus politiques ont détendu l'atmosphère. « *Tous les enfants de ma cité et même d'ailleurs \ Et tout ce que la colère a fait de meilleur \ Des faces de stalagmites et des jolies filles \ Des têtes d'acné, en un mot la famille \ Sont là.* » Des ballades et du rock pour faire la fête. Écouter, aimer, partager. Jean-Jacques Hazan, en bon show man, est monté sur scène, il a dansé avec un cœur énorme et a fatalement tombé la chemise (pour en endosser une à fleurs !), partageant une joie de vivre exceptionnelle. Elle en avait de la chance la Fcpe d'avoir un mec pareil à la tête de sa fédération. Le groupe dit « des ambitieux », sur un balcon, semblait attendre son heure. Il lui faudra attendre le prochain congrès.

Encore une fois, les élections ont démontré que ce groupe était minoritaire. Pour l'instant ? Pour longtemps ? On verra...

L'heure tardive sonne la fin de l'expression des revendications et des stratégies internes. La fête est enfin commune et les refrains repris en cœur par l'assemblée unie : « *On va rester motivés pour le face à face \ On va rester motivés quand on les aura en face \ On va rester motivés, on veut que ça se sache : On va rester motivés... Motivés, motivés* ». Les sujets qui fâchent et les « déclarations tonitruantes » ont fait place à la chanson et à la danse. Un peu de variété juste avant la bamboche. De la bombe la soirée Zebda, comme on dit dans le collège de ma fille. Pas vraiment une nouba mais une très bonne récréation militante avant la reprise du quotidien et des luttes pour défendre un système scolaire à l'agonie.

Bernard Dubois



« L'égalité, ce n'est pas mettre tout le monde devant la même ligne de départ mais permettre à tous de parvenir dans de bonnes conditions à la ligne d'arrivée. »

Jean-Jacques Hazan,
au congrès de Toulouse-Labègue le 18 mai 2013

IMPRESSIONS D'UNE NEOPHYTE

AMBITIEUX, LA GRANDE DÉCEPTION DU CONGRÈS NATIONAL

Pour mon premier congrès national, j'ai été gâtée, 2013 est l'année du départ de Jean-Jacques Hazan, qui nous a régalié de plusieurs discours, dont le dernier hors congrès, moi je trouve que Hazan est un pragmatique assez drôle et chaleureux et je me reconnais dans cette fibre, dans ses images, dans les conseils qu'il donne aux militants : « *comme militant on doit parfois faire croire qu'on est aussi gros que le bœuf, mais gare à ne pas le penser pour de vrai, car sinon on risque d'exploser* », « *comme militant il faut gagner des choses, et le dire* », beaucoup de paroles optimistes, recadrant le débat et la lutte des parents pour gagner la place que les citoyens doivent avoir dans la coéducation.

Et pourtant le congrès a débuté dans une drôle d'ambiance, l'année a été marquée par un procès qui a entraîné l'éviction de quatre administrateurs, dont un il faut le signaler au passage s'est représenté et a été réélu, et par les débats sur la réforme des rythmes, qui ont divisé la Fédération, sur la même ligne de partage que celle qu'ont créée ceux qui auraient voulu introduire le droit de tendance à la Fcpe, ceux qui disent qu'ils ont « d'autres ambitions pour la Fcpe », non pas que la dévolution aux collectivités de 3h de plus de temps de l'enfant dans les écoles n'inquiètent pas dans de nombreux lieux les conseils départementaux, mais la plupart n'en ont pas fait un point de clivage, les ambitieux si.

Et tout se résume à ça, ceux qui ont soi disant d'autres ambitions pour la Fcpe, n'ont paru n'en avoir en fait qu'une seule : cliver la Fcpe, en introduisant un scrutin de liste à la place du scrutin nominal existant, la majorité des Cdpe ont refusé cette proposition et elle n'a donc pas été retenue pour le congrès. Et philosophiquement à mon avis ça se justifie, quoiqu'on pense de la Fcpe, de la proximité de beaucoup d'adhérents avec un parti ou un autre, c'est une organisation qui doit rester synthétique, ou elle ne sera plus autre chose que le jouet des partis politiques, et notre combat actuel c'est d'abord la fédération et la place des parents dans l'école.

J'avais hâte de découvrir de près ces fameux « ambitieux » comme on les appelle entre pas ambitieux, j'ai toujours trouvé ça curieux qu'ils se soient proclamés de cette manière, moi si je créais une tendance à la Fcpe, je l'appellerais « ceux qui ont vraiment envie que tous les élèves réussissent même ceux qui ne sont pas les leurs », ou « ceux qui veulent changer le monde en changeant l'école », mais jamais je ne parlerais d'ambition, pas très vendeur comme mot pour une association qui a comme valeurs l'égalité et la mixité sociale et scolaire. Mais j'ai quand même cherché à comprendre quelles pouvaient bien être les autres ambitions pour la Fcpe dont ces personnes se réclamaient.

Et là chers lecteurs, je dois vous dire que je suis déçue, les ambitieux c'est vraiment un soufflé mal cuit, avec des parties un peu cramées comme le délégué qui vient dire à la tribune que la Fcpe doit sortir du pédagogisme, et se battre pour les contenus, il ne précise d'ailleurs pas lesquels, et en reste là, personne n'a vraiment compris, mais après tout le débat a régulièrement lieu, les profs défendent leur matière, ne sont pas des animateurs, etc.

Admettons, mais il est bien seul, car à côté de cette tendance un peu *old school*, personne ne reprend sa déploration sur le pédagogisme, sur les 22 candidats se présentant au Conseil d'administration, 12 viennent du mouvement ambitieux, c'est la partie amère du soufflé raté : les interventions à la tribune se succèdent et tous les ambitieux placent le

mot ambition dans leur discours, c'est à ça qu'on les reconnaît, car sinon c'est souvent impossible, tellement pauvre est le contenu de ce qui s'exprime, j'avoue que j'ai été déçue, j'y ai compris que Hazan était l'ennemi de ces gens, mais pas tellement pourquoi, car tout y passe : pouvoir personnel, abus de biens sociaux, comptabilité tronquée, adhésion non payée d'untel, et tout s'avère faux ou insuffisant, certes on se dit Hazan avec sa grosse personnalité il doit agacer des gens, mais de là à construire une doctrine là dessus, c'est court.

Le deuxième jour, nous trouvons sur nos sièges la plateforme des « ambitieux », aucune différence avec celle de la Fcpe, les interventions reprennent, ils ont bien sûr occupé tous les créneaux possibles, ça devient long, répétitif, ma curiosité s'épuise, on chahute un peu, une déléguée vient dire son ras-le-bol de leurs allégations, une bronca surgit, quand un participant se retourne vers eux pour les prendre en photo debout poing levé, un type assez costaud menace de lui casser la gueule « *s'il met ça sur Facebook* » en lui faisant un doigt d'honneur, ça rigole pas chez les *ambitious people*.

Finalement j'ai relevé comme autre idée qu'ils sont contre l'extension du statut de membre actif aux parents d'élèves inscrits en CFA, et en classes préparatoires et BTS dans les lycées, mais les membres du congrès n'avaient pas besoin d'un guignol qui chante une chanson pour leur dire quoi voter, puisque le congrès n'a pas approuvé les modifications proposées, et que les statuts Fcpe sont grosso modo inchangés, tandis que seul un "ambitieux" sur les 12 a été élu.

Bref, le soufflé des ambitieux s'est dégonflé au congrès 2013, et, pour ce que j'en ai compris, ce mouvement à l'intérieur de la Fcpe ne fédère pas des Cdpe pour un autre projet, parce que ses partisans sont incapables d'en construire un, ils ont construit une opposition à Hazan dont la malveillance était telle que le congrès a décidé de les refuser tous, sauf un, au conseil d'administration ; le rapport d'activité a par ailleurs été voté à 64 %.

Beaucoup plus intéressante étaient la rencontre avec des militants ruraux comme celui de Bourgogne récemment élu au CA, les délégués du Cdpe 68 des villes ouvrières du Haut Rhin, les militants de la Réunion qui disent la misère et le malheur des enfants en grand échec scolaire, les militants de Martinique qui expliquent comment ils entrent par des projets sociaux dans les écoles, la gaité du petit Cdpe des Pyrénées Orientales, région chère à mon cœur, et l'accueil si chaleureux du Comité régional de Midi-Pyrénées, qui nous a gavé de repas succulents, nous a comblé de la générosité du concert du groupe Zebda, et fait oublier le temps froid et pluvieux vraiment pas de saison.

Anne Coret

LE NOUVEAU BUREAU NATIONAL

Président : Paul Raoult

Vice-présidentes : Sylvie Fromentelle, Nathalie Gaujac

Secrétaire générale : Valérie Merch-Popelier

Secrétaires générales adjointes : Karine Dupuis, Liliane Huguet

Trésorier : David Dumont

Trésorière adjointe : Liliana Moyano

Paul Raoult, président du conseil départemental des Vosges, ex-trésorier adjoint, puis vice-président de la fédération, a indiqué qu'il poursuivrait la politique engagée par son prédécesseur. Nous lui souhaitons bonne chance !

Notons aussi que Claire Herlic, ancienne administratrice de la Fcpe-Paris, a été élue au CA national.



ATELIER: INÉGALITÉS: UNE NOUVELLE ÉDUCATION PRIORITAIRE

L'atelier a réuni 25 congressistes. Le débat a commencé par ce que les parents déplorent majoritairement en Zep: l'ambiance violente des écoles et les conflits inter-élèves, qui sont à l'origine de la réputation des Zep, aussi en termes de niveau scolaire et de capacité à assurer la réussite de tous les élèves.

Première problématique: est-ce la violence qui entraîne l'échec scolaire, ou l'inverse, des élèves en échec devenant hostiles à l'école.

Concernant l'origine de la violence des élèves, nous avons évoqué plusieurs causes, que nous avons défini elles aussi en termes de violence faites aux élèves:

- La violence du système éducatif: l'exaltation de la compétition, la peur entretenue de l'échec
- La violence de l'inégalité sociale, ressentie comme injuste par les enfants: inégalité de statut social, de moyens, d'accès aux loisirs, d'aide scolaire familiale, etc.
- La violence institutionnelle dans les rapports de supériorité/infériorité qui est à l'œuvre dans la relation institutions/parents
- La violence familiale est aussi une cause de la violence exprimée par certains élèves, qui reproduisent le schéma familial à l'école.

Il apparaît que la bienveillance doit gouverner les relations entre les différents acteurs, en rappelant que la bienveillance, c'est « la disposition favorable envers autrui ».

Deuxième problématique: la définition territoriale des Zep, avec le constat que les critères de définition des Zep ne permettent généralement pas l'inscription des territoires ruraux dans les zones prioritaires.

Définir des zones prioritaires est en soi une bonne chose car cela permet l'octroi de moyens et des classes à effectif réduit, mais cela a aussi un effet stigmatisant et peut ghettoïser les établissements.

Pour réagir à l'évitement scolaire, certains établissements sont alors portés à inventer des classes attractives, appelés aussi classes d'élite, fabriquant une fausse mixité, comme les classes bi-langues, réservées de fait aux élèves sans difficulté scolaire: certains établissements ne jouent pas le jeu de la mixité scolaire et procèdent à des répartitions par option équivalant à des classes de niveau.

Les zones rurales, en général, n'accèdent pas à la qualification en Zep. Il n'y a pas d'égalité dans l'aide apportée aux élèves en difficulté en zone urbaine et en zone rurale.

On constate également que les difficultés d'ordre scolaire et social des écoles et établissements sont souvent liées à l'absence de parents représentants dans les établissements, par ignorance de leurs droits ou par une appréhension liée à leur rapport personnel avec l'école. Un délégué de la Somme relate qu'à Amiens au cœur de la Zac qui avait connu des graves épisodes de violence urbaine en 2011, et suite à la demande du chef d'établissement du collège, un travail a été mené avec la Fcpe,

l'équipe éducative, les associations, avec les familles qui sont de 28 nationalités différentes, et en 2012 il n'y a eu qu'un seul conseil de discipline, contre plus de 25 en 2011 !

Des participants rapportent qu'il est parfois impossible de rentrer physiquement dans les établissements quand le chef d'établissement y exerce un pouvoir autoritaire, il faut alors trouver d'autres solutions. Une déléguée de la Martinique explique ainsi qu'ils sont entrés dans l'enceinte scolaire par le biais du périscolaire.

Concernant la délabellisation des Zep: pas de consensus sur la révision ou la suppression des labels Zep, Rep, Eclair, etc. Certains considèrent cela nécessaire au regard de la stigmatisation qu'entraînent ces labels, d'autres pensent qu'il faut s'assurer du maintien des moyens accordés, mais revoir le découpage des Zep et la mise en œuvre des moyens.

Au terme de la discussion, une liste de demandes est établie:

- en finir avec la ségrégation et la stigmatisation des élèves de Zep
- que les classes soient restructurées avec une vraie mixité scolaire en leur sein,
- que l'on se dote d'un politique centrée sur tous les territoires avec la mise en œuvre d'un programme éducatif territorial dans une révision du découpage des Zep.
- un accès au numérique égal pour tous,
- un nouveau mode d'évaluation qui favorise l'appétence pour les apprentissages et valorise les compétences des élèves plutôt qu'un système de notation cassant,
- que les parents soient enfin pleinement intégrés dans la sphère éducative,
- que soit introduite la coopération entre les élèves,
- qu'à l'exemple de l'IUFM de la Sarthe, les représentants des parents puissent témoigner de leur expérience active d'éducateurs au cœur même des formules de formation des enseignants,
- des enseignants déterminés à travailler ensemble, mais aussi avec les parents,
- que les établissements scolaires s'ouvrent aux mouvements d'éducation populaire et que soient maintenues les initiatives en cours,
- que tous les acteurs, élèves compris, participent à l'élaboration des projets de classe, d'école et d'établissement.

Pour lutter contre les inégalités, nous attendons une école bienveillante à l'égard des élèves, une Éducation nationale qui remplisse pleinement son rôle de service public en garantissant à tous les élèves l'acquisition du socle commun, avec des équipes pédagogiques formées à l'accompagnement de tous les élèves quel que soit leur profil.

Une des missions de l'école est d'enseigner le vivre ensemble, cela passe par la connaissance de l'autre et l'enseignement de l'acceptation des différences.

Rapporteur: Anne Coret

ATELIER: « LA PLACE DES PARENTS »

Les thématiques proposées allaient de la place « physique » dans l'établissement scolaire, avec la nécessité (ou pas) d'un local au statut de parent délégué, en passant par la représentativité des parents élus et la place des parents « lambda »

Petit rappel, il existe actuellement un congé de représentation, mal connu, peu utilisé et très limité...

Sont évoqués :

- **La mise à disposition d'un local** « pour les parents » dans les locaux de l'école primaire, avec la question du « qui doit disposer des clés », des horaires de permanence, de l'utilisation effective et aussi des utilisateurs de ce local : association locale, Fcpe, autres fédérations.... Si ce principe semble fonctionner ici ou là en primaire, il est quasi-inexistant au collège ou au lycée. Par ailleurs, cette question ne relève-t-elle pas plus des PEDT (projet éducatif de territoire) que de la place des parents ?
- Bref, sans tout régler, la mise à disposition d'un local a une **dimension symbolique** qu'il ne faut pas négliger.
- La mise en place du **conseil national de l'innovation et de la réussite éducative** doit permettre de partager les bonnes pratiques (mais sans doute aussi les échecs!), pour améliorer la relation parent/institution (basée un peu trop sur la peur, la méfiance, les interdits...), en facilitant les échanges, y compris sur des sujets tabous, en dehors des moments institutionnels.

Constats :

- quand les conseils locaux sont actifs, on n'a pas de problèmes (ou moins) pour rentrer dans l'école. Mais comment être plus près des « jeunes » parents ? Répandre

une culture militante nécessite d'avoir une reconnaissance du « statut social » de parent, puis du parent militant...

- les instances dans lesquelles siègent les représentants de parents ne sont que consultatives. Le Conseil d'école comme les CA et aussi les CDEN sont plutôt des chambres d'enregistrement, ou des tribunes, sans aucun pouvoir décisionnaire.
- « On » continue à souhaiter nous reléguer dans des rôles de « crêpier » (préparer les kermesses...).
- Le décret de 2006 n'est pas toujours appliqué : diffusion de nos informations par exemple, prise en compte des contraintes horaires, accès à la restauration scolaire, etc.
- Les syndicats enseignants sont plus craints que les associations de parents, faute de moyens de pression. Les parents Fcpe sont perçus comme des empêcheurs de tourner en rond lorsque les CA ne fonctionnent pas comme ils devraient, par exemple en étant consultés AVANT toute décision concernant les voyages.
- L'accès des parents aux ENT reste trop souvent dans le domaine purement gestionnaire ou administratif de suivi des absences...
- L'inclusion des parents allophones ou en situation de handicap reste problématique dans les instances, et parfois même au sein des conseils locaux.

Il nous faut aussi garder en tête que si nous représentons bien tous les parents, nous ne sommes pas assez représentatifs : nous sommes parfois mis en cause par ceux des parents qui ne se sentent pas représentés par nous ou qui ignorent le fonctionnement de l'institution et agissent de façon individuelle, rarement à bon escient.

Par ailleurs, la seule possibilité à disposition lorsque nous constatons des manquements à la loi de la part des fonctionnaires, c'est le recours à la justice : nous n'en avons souvent pas les moyens, en temps, en disponibilité, en argent.

Pour conclure :

Il nous faut un espace pour recueillir et partager les bonnes pratiques identifiées.

Nous voulons participer à des instances qui soient décisionnaires (revenir dans les CTP d'où les enseignants nous ont exclus par exemple...)

Nous avons besoin d'une loi qui fixe de façon claire **les droits** de tous les parents (en situation de handicap et non francophones compris), et des associations de parents en particulier. Une loi qui précise **les sanctions applicables** lorsque le fonctionnement des instances n'est pas conforme. Une loi qui introduise le principe du « **délit d'entrave** » à l'encontre des chefs d'établissement qui agissent en contradiction avec le code de l'éducation.

Une loi qui définisse un statut de représentant des parents en lui donnant la possibilité d'exercer son mandat électif.

Rapporteur : Marie-Hélène Notis



ATELIER: « VAINCRE LES INÉGALITÉS: QUELLE NOUVELLE SECTORISATION ? »

Outre un partage d'expériences qui a permis de mesurer la diversité des situations et des enjeux, le groupe de travail a exprimé clairement que la sectorisation est un sujet essentiel mais dont l'effet est limité s'il n'est pas conjugué avec d'autres mesures. Compte-rendu.

Le partage des expériences entre les différents participants a permis de mesurer la diversité des situations aussi bien concernant la sectorisation des lycées que des collèges. Par exemple, en zones rurales, un compromis doit être trouvé entre le temps de trajet et la taille des collèges qui doit permettre d'avoir sur place un nombre suffisant de professeurs à temps plein et une variété des formations proposées. En zone rurale toujours, se pose la question des relations entre le primaire et le collège quand plus de 20 communes constituent le bassin d'un seul collège ! Tandis qu'en zone urbaine se pose de façon aiguë, la question de l'évitement de certains collèges et des dérogations entre collèges publics mais aussi la difficulté de limiter à un ou deux le nombre de collèges dans lequel les élèves d'une école primaire peuvent être affectés.

Parmi les points communs et qui concernent également à Paris, la question de **la carte des formations** pour garantir une équité sur les territoires et celle **des moyens pour réduire l'évitement et la ghettoïsation de certains collèges**, le cercle pervers de la baisse de la DHG suite à la baisse des effectifs qui entraîne une réduction de l'offre de formation et accroît l'évitement.... Mais aussi, **la cohérence du réseau de transport** avec la sectorisation (un souci important en Île-de-France où il est très souvent plus facile d'aller à Paris que dans la plupart des lycées de son académie) ou **la continuité des parcours éducatifs** entre le primaire et le collège.

Cette dernière doit passer par exemple par des visites d'élèves dans leur futur collège peut-être dès le CM1 mais surtout par la mise en place d'une relation entre les enseignants de l'élémentaire et des collèges pour casser ce qui constitue aujourd'hui parfois un véritable mur. Des expériences existent de professeurs des collèges qui viennent

dans des écoles élémentaires et qui font ainsi connaissance de leurs futurs élèves et de professeurs d'élémentaires qui participent à quelques cours en 6^e pour connaître le futur lieu d'apprentissage de leurs élèves. Des expériences à généraliser...

Outre ce dernier point, le groupe de travail a exprimé quelques propositions :

- Que **la mixité sociale et scolaire** soit un

thème de communication repris par le gouvernement, à rebours de celui du choix de son école et de l'assouplissement de la carte scolaire, pour casser les images et les messages de ces dernières années.

- Mettre en place, partout, **une discrimination positive pour les établissements évités** (dont les TAP - taux apparent de passage - sont les plus bas) de sorte que si leur TAP diminue encore, leur DHG ne soit pas réduite et inversement pour les établissements demandés que leur DHG ne soit pas abondée lorsque leur TAP augmente.

Enfin, **un bilan paraît nécessaire de la pertinence de la répartition actuelle des responsabilités** qui prévoit que les collectivités territoriales sont chargées de la sectorisation tandis que les académies gèrent les affectations des élèves. Si les collectivités territoriales sont responsables des budgets concernant les bâtiments, la sectorisation va bien au-delà et le travail conjoint des collectivités territoriales avec les académies fait souvent défaut. Les collectivités territoriales ayant notamment des objectifs électoraux qui peuvent être en contradiction avec la recherche d'une sectorisation favorable à tous les élèves et les académies ayant la possibilité, via les dérogations et les choix de formation, de mettre à mal les objectifs sous-jacents à la sectorisation proposée.



15

Rapporteur: Dominique Dupuis



Apaiser les craintes des parents

« *Devenir lycéen (ne) à Bergson : mythes et réalités* » tel fut le thème du débat organisé par

le conseil local Fcpe de la cité scolaire Bergson (19^e), samedi 30 mars, au lycée Bergson. Un débat riche, mettant à mal les idées reçues sur les établissements « mal cotés », hantise de nombreux parents, qui font tout pour obtenir une affectation dans un « grand » lycée, sans penser au bien-être, au bien vivre de leur enfant.

AU FIL DES DÉPÊCHES

Corporatisme enseignant

Le corporatisme enseignant met l'école en danger, estime François Dubet dans un entretien donné à *La Tribune*. « *L'école semble appartenir aux professionnels de l'école, attachés en premier lieu à défendre leur double sort professionnel et personnel. C'est sur ce mur que les grands élans réformistes du monde enseignant se sont épuisés ces dernières décennies* », écrit le sociologue, expliquant aussi que « *les catégories sociales qui tirent le meilleur bénéfice de la capacité du système à les conforter et à les reproduire n'ont guère de propension à le réformer* ».

Illettrisme informatique

C'est par ces mots qu'un rapport d'un groupe de travail de l'Académie des Sciences qualifie la situation en France. Le ministère en est conscient et travaille, selon *Le Figaro*, à la mise en place d'un enseignement de la « science informatique » à l'école primaire avant la fin du quinquennat. Il s'agira d'une simple initiation aux outils, avec un travail sur des notions telles que les programmes informatiques ou les algorithmes. Le futur Conseil supérieur des programmes devra préciser le contenu de cet enseignement.

Hollande réaffirme...

François Hollande a réaffirmé vouloir réduire de moitié le nombre de jeunes quittant le système scolaire sans qualification, et porter à 50 % d'une classe d'âge la proportion de titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur – le tout d'ici la fin du quinquennat. Depuis décembre 2012, « 9000 décrocheurs ont déjà été repris en main », a-t-il rappelé lors d'une conférence de presse le 16 mai. Le nombre de décrocheurs est estimé à environ 140 000 chaque année.

L'Unef gagne un siège

Avec 41 % des suffrages exprimés (contre 36 % lors des dernières élections) et 5 élus sur 11, l'Unef remporte les élections nationales du Cneser (Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche), fixant la représentativité des organisations étudiantes.

Ce débat, lancé suite à la parution du livre de Gaëlle Kernalec-Levy, « *Jamais dans ce Lycée* » (« Enquête sur des parents sous pression »), a été un véritable succès ! Parmi les intervenants, bien évidemment l'auteur de l'enquête, mais aussi le maire du 19^e, François Dagnaud, son adjoint chargé des affaires scolaires, Nicolas Nordman, Patrick Hautin, chef d'établissement de la cité scolaire Bergson, Alain Raymond, personnalité qualifiée au conseil d'administration, journaliste à *Marianne* et à *La Croix* et auteur de nombreux ouvrages, Claire Lacroix, proviseure adjointe, M. Niksarian, CPE au lycée depuis de nombreuses années, les enseignants de SES, de mathématiques..., qui ont tous brillamment défendu, à la fois leur métier mais aussi leurs motivations à enseigner dans cet établissement. Des anciens élèves ont également témoigné de leurs parcours au lycée Bergson et de l'avancement de leurs projets respectifs. Toute l'animation du débat a été mise en scène par la troupe de comédiens-crieurs « Les Crieurs du 96 » ; il s'agissait de se servir du prétexte de « petits mots » écrits par le public et « criés » par les comédiens, pour susciter questions et interrogations les plus spontanées possibles en désinhibant la parole du public présent dans la salle.

C'EST LE RECRUTEMENT DES ÉLÈVES QUI ASSURE IN FINE UN BON TAUX DE RÉUSSITE

Sur ces petits bouts de papier (voir ci-contre) ont été rédigées des questions/interrogations très directes telles que : « *Un faible taux de réussite au bac* » ou « *Un lycée où on est affecté par défaut* », ou encore « *Quid de la discipline ?* ». Les réponses ont été percutantes et émouvantes, de la part de tous les intervenants : « *Bergson a pour objectif d'accueillir tous les élèves* », « *Un sens de l'école Républicaine, il y a un vrai échange, un vrai contact, il y a de la vie* », « *Regards bienveillants sur TOUS les élèves, mais on reste ambitieux pour tous, car chaque élève y a sa place* », « *Les résultats au bac varient en fonction des filières, mais de belles réussites dans les filières STG, en ES...* » ou encore « *Dans l'absolu, il n'existe pas de bons et de mauvais établissements. C'est le recrutement des élèves qui assure in fine un bon taux de réussite* »...

Les échanges ont été nombreux concernant « la réputation » de l'établissement souvent stigmatisé. Cette réputation qui perdure année après année, souvent colportée par des « il paraît que », fondée principalement sur des peurs et des rumeurs infondées, est un vrai problème.

Problème aggravé par un certain « surinvestissement » et des stratégies d'évitement des parents lors du choix du lycée au sortir du collège... Cette question du choix du lycée se posant de façon moins aiguë en dehors de Paris.

ENGAGEMENT, ÉNERGIE, VOCATION

Ce qui nous a marqué, nous, parents d'élèves, lors de ce débat, est avant tout l'investissement important des équipes enseignante et administrative : engagement, énergie, vocation sont certainement les mots clés qui resteront.

À entendre les uns et les autres, équipe enseignante, anciens élèves évoquer

une partie importante du travail pédagogique, on comprend qu'il faut ici tenir compte du « parcours scolaire » de certains et se donner comme objectif principal de motiver, remotiver, les élèves et susciter l'envie.

Et à bien y réfléchir, centrer les efforts sur cet enjeu n'est-il pas plus bénéfique pour certains jeunes adolescents, pour construire leur avenir, que de se retrouver dans des établissements où, arrosés de mauvaises notes, ils auraient pu perdre goût de « l'école », des apprentissages, au risque de compromettre leurs projets d'orientation en décrochant totalement ?

Il y a aussi cet étudiant, ancien élève du lycée évoquant ce sentiment qu'à Bergson, il avait appris à s'ouvrir, à découvrir des univers, des personnalités très différentes de la sienne et qu'au fil de ses études supérieures, en fréquentant d'autres jeunes qui n'avaient pas fait cette expérience, il avait été surpris de leur manque d'ouverture d'esprit, de leur manque d'expériences et de leurs difficultés à s'adapter à d'autres environnements.

Pour résumer, après ce débat fructueux, le lycée Bergson apparaît comme un lieu, où, contrairement à certaines idées reçues, les lycéens se préparent activement au bac, à l'avenir, et ce avec succès, alors qu'ailleurs ils auraient peut-être baissé les bras.

En conclusion, un des « mots » qui nous a le plus ému est celui de la grand-mère d'une élève en Terminale L à Bergson : « *C'est le lycée que fréquente ma petite-fille, elle est en 1^{ère} L. Heureuse dans ce lycée où elle est « en tête de classe ». Elle envisage Sciences Po : le but sera le journalisme.* »

**Gwenaëlle Austin, Eve Heinrich, Bich-Hong Laprêvotte
et Anne-Marie Peyraud**

POUR VOUS, BERGSON, C'EST QUOI ?

C'est un lycée où on accompagne les élèves dans leur singularité et leur diversité !

Bergson, un lycée comme les autres avec des élèves normaux malgré quelques difficultés.

Pour moi, Bergson est le lycée où mes deux enfants ont pu s'épanouir.

C'est le collège « adapté » où est mon fils et où il veut rester (pour le lycée).

Les options comptent beaucoup pour le choix de Bergson (cinéma / Louvre) et peuvent aider au recrutement.

Avant tout un philosophe français. Mais aussi un lycée du 19^e arrondissement.

AU FIL DES DÉPÊCHES

La méthode Antibii fête ses 10 ans

Normalement les bonnes fées sont autour des berceaux. Pour le *Mouvement contre la constante macabre* (Mclcm) d'André Antibii, elles sont venues le 17 juin pour fêter ses 10 ans. De la FSU à l'enseignement catholique, du lycéen de la FIDL au représentant de la Conférence des grandes écoles, le Mclcm fait l'unanimité. C'est que le mouvement d'André Antibii interroge une tradition d'évaluation qui n'est pas pour rien dans les difficultés du système éducatif.

L'école et les familles

Entre l'école et les familles qui domine qui ? Comment évoluent les demandes des parents envers l'école ? Partout leur pression semble se renforcer sur le système éducatif au point que certains évoquent un risque de prise de contrôle de l'école par les parents. En même temps, pour certains médias, ce sont des parents démissionnaires qui fragiliseraient l'école. Enfin doit-on parler d'influence croissante des parents ou de certains parents tant le rapport à l'école varie selon les inégalités sociales et culturelles. Ce sont ces questions que traite le n° 62 de la Revue internationale d'éducation de Sèvres.

Accord avec l'économie sociale et solidaire

« L'école de la République s'est construite avec le mouvement associatif, les mutuelles », a rappelé Vincent Peillon le 13 juin. Avec Benoît Hamon, ministre délégué à l'économie sociale et solidaire, et Roland Berthilier, président de l'Économie sociale partenaire de l'école de la République (ESPER), ils ont signé un accord prévoyant la prise en charge de l'économie sociale et solidaire (ESS) dans l'école.

AU FIL DES DÉPÊCHES

Paris : micro-lycée

Le Pôle Innovant Lycéen, structure de raccrochage de l'Académie de Paris, élargit son offre vers les jeunes ayant quitté l'école. À la rentrée 2013, un micro lycée ouvre avec une classe de 1^{ère} L et ES. Il est destiné à des décrocheurs de lycée souhaitant se réinscrire dans une logique de reprise d'étude. Fondé par l'équipe du PIL, ce projet soutenu par le Rectorat de Paris accueillera autour de 25 élèves en 2013 et le double en 2014.

L'Apajh salue le rapport Komites

L'Apajh, qui accompagne 30 000 personnes handicapées, salue le rapport Komites « s'attachant aux élèves en priorité, tout en garantissant un cadre d'emploi sécurisé pour les accompagnants ».

Sciences économiques et sociales

L'Association des professeurs de sciences économiques et sociales (Apses) a adressé une lettre ouverte au ministre de l'Éducation nationale, Vincent Peillon, pour que les SES deviennent obligatoires en seconde.

Le Ceser a 50 ans

Le conseil économique social et environnemental d'Île-de-France fête ses 50 ans. Cette instance consultative, composée de 128 conseillers dont deux représentants de la Fcpe, concourt par ses avis au fonctionnement du conseil régional. Elle a, par exemple, émis un avis sur le Plan régional de lutte contre le décrochage scolaire sous la coordination de Michel Sangam ancien président de la Fcpe-Paris.

www.ceser-iledefrance.fr/

1 Mission académique à la scolarisation des élèves en situation de handicap

2 Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées

3 Institut national de la santé et de la recherche médicale

PROJET PERSONNALISÉ DE SCOLARISATION

Qui a peur du PPS ?

Véritable feuille de route de l'ensemble des professionnels qui entourent l'élève en situation de handicap, le PPS (pro-

jet personnalisé de scolarisation) définit les modalités de déroulement de sa scolarité et les actions répondant à ses besoins particuliers de 3 à 20 ans.

Le mot qui fait peur, c'est « handicap ». Les parents ont besoin d'être rassurés : la prise en charge du handicap (par exemple les troubles spécifiques d'apprentissage) en ayant recours au PPS est un gage de réussite. Par exemple, l'enfant qui présente des troubles des apprentissages écrit lentement, commet des fautes d'orthographe et de grammaire très fréquentes, bute sur les mots à la lecture... Autant de difficultés surmontables avec le bon mode d'emploi.

LE PPS, PASSEPORT POUR LA SCOLARITÉ

Le PPS est une des composantes du plan de compensation pour la réussite. C'est un document écrit qui définit les modalités de scolarisation et les actions pédagogiques, psychologiques, éducatives, médicales et paramédicales adéquates. Il précise si l'élève a besoin d'un auxiliaire de vie scolaire (AVS) et de matériel pédagogique adapté.

ÉLABORÉ EN CONCERTATION AVEC L'ÉLÈVE, SA FAMILLE ET LES PROFESSIONNELS

À Paris, la Masesh¹ souhaite élaborer le PPS en amont : le rôle de l'enseignant référent est donc crucial. Il encadrera l'élève tout au long de sa scolarité, que celle-ci soit en milieu scolaire ordinaire, en enseignement à distance à domicile ou en établissement médico-social. Cet enseignant spécialisé du 1^{er} ou du 2nd degré se consacre entièrement à cette fonction et n'enseigne plus. À lui de réunir et d'animer l'équipe de suivi de la scolarisation pour chacun des enfants ou adolescents dont il suit le parcours. À ce titre, c'est le 1^{er} interlocuteur de tous les partenaires de la scolarisation de l'élève en situation de handicap et de ses parents... Pour les jeunes sourds, le projet respecte le choix du mode de communication retenu par les parents.

Une fois accepté par la famille, le PPS sert de base à la Cdaph² pour se prononcer sur l'orientation de l'élève ainsi que sur les éventuelles mesures d'accompagnement. Les parents sont toujours associés à l'élaboration du PPS ainsi qu'à la décision d'orientation.

GARANTIE DE LA CONTINUITÉ DU PARCOURS SCOLAIRE

Le PPS fait l'objet de révisions régulières, et se révèle particulièrement important aux moments clés de transition entre les niveaux d'enseignement (entrée en 6^e, orientation en fin de 3^e...). Il garantit la continuité du parcours scolaire. Le PPS est un *vade mecum*.

PEUT MIEUX FAIRE ?

Le PPS est un outil incontournable qui contribue à éviter que des élèves se retrouvent en difficulté scolaire. Pourtant il n'y a que 0,18 % de PPS signés à Paris. Or, selon l'Inserm³, 6 à 8 % des enfants d'âge scolaire présenteraient un trouble de l'attention ou des troubles spécifiques des apprentissages. Ces troubles retiennent non seulement sur les fonctions qu'ils affectent, mais aussi sur la confiance en soi de l'élève. D'où l'importance d'une prise en compte de l'aménagement de la scolarité le plus tôt possible par les enseignants et les familles.

Anne Gateau

Source : Onisep (2010)

VIE LYCÉENNE

Démocratie lycéenne

Le Conseil académique de la vie lycéenne (Cavl) n'est pas une instance de la démocratie lycéenne nouvelle - elle fut créée

en 1991 - mais elle n'en reste pas moins méconnue de la grande majorité des élèves et de leurs parents. Témoignage d'un élu lycéen.

Le Cavl est l'instance de la démocratie lycéenne au niveau académique. Il en existe autant que d'académies, soit 26 en métropole et quatre en Outre-Mer. C'est le recteur ou l'un de ses adjoints qui préside ce conseil. Le nombre de membres, entre 35 et 40 généralement, varie d'une académie à l'autre. Y siègent 20 élèves (15 des lycées généraux et technologiques, 4 lycéens professionnels et 1 d'EREA). Les autres membres, nommés par le recteur, sont des représentants des conseillers principaux d'éducation, des enseignants, des chefs d'établissement, de l'académie, de la région et du département et des parents d'élèves.

À QUOI SERT LE CAVL ?

C'est au Cavl qu'un certain nombre de décisions sont prises, comme l'octroi de subventions à des projets des lycéens. La demande de subvention est débattue, on pèse le pour et le contre et enfin l'on délibère. Ne pensez pas que les élus lycéens dépensent les fonds à tout va ; au contraire, ils font preuve d'une grande sévérité, parfois même plus que les adultes. Les élus lycéens se répartissent aussi les places aux différentes commissions académiques, comme la commission de discipline du baccalauréat (en quelque sorte le « tribunal » du baccalauréat), ou celle des échanges internationaux. Ce sont également les élus académiques qui élisent trois représentants au CSE (conseil supérieur de l'éducation), la plus haute instance de la démocratie lycéenne, où se discute la stratégie globale de l'académie.

C'est assez drôle de voir la surprise de quelques adultes lorsqu'ils nous voient. Loin du cliché insupportable du lycéen malpoli avec son jean troué, nous sommes tous « endimanchés ». Les lycéens ont su s'adapter à cet environnement hostile des adultes en costume-cravate. Mais si nous sommes là, si les lycéens nous ont élus, c'est que nous sommes capables d'y survivre...

UN RÔLE PRENANT

Mes camarades et moi essayons d'aller dans le même sens, car entre lycéens, on se serre les coudes. En mettant parfois de côté nos convictions personnelles, nous arrivons à obtenir plus de la part de l'académie. Toutefois, on est loin du bipolarisme élèves-adultes. Certes, les lycéens se mettent d'un côté et les adultes de l'autre, mais l'explication est toute autre : les élus lycéens arrivent avant les autres pour préparer le conseil. Assistés par une directrice académique de la vie lycéenne, ils travaillent pendant toute une matinée leurs questions, leurs interventions, leurs remarques... et peaufinent leurs présentations. Eh oui, car savoir se tenir et tenir le coup dans un conseil officiel, ce n'est malheureusement pas à l'école que nous pouvons l'apprendre.

Et justement, c'est ce qui fait que cette instance n'est que peu connue. Les élèves sont des élèves avant tout ! Les conseils se déroulant dans la semaine, ce sont des cours en moins et donc du retard accumulé. Pour avoir personnellement essayé, la charge de travail supplémentaire qu'implique le fait d'être élu au Cavl n'est que difficilement compatible avec une préparation béton au baccalauréat et à des concours à tout-va. Si l'on veut que les élèves s'impliquent plus, il va falloir non seulement que le statut d'élus lycéens soit reconnu comme il se doit, mais également que les programmes soient revus en profondeur, afin de permettre aux lycéens de s'intéresser à leurs conditions de travail tout en réussissant leur scolarité.

Pierre Brunstein-Compard, lycéen élu au Cavl de Paris

AU FIL DES DÉPÊCHES

Vie lycéenne : la question cachée

La relance décidée par le ministère de l'Éducation nationale marque l'échec de 20 ans de « vie lycéenne ». Malgré l'ouverture des droits lycéens, la participation faible aux instances interroge. C'est que plus que la question de la démocratie lycéenne, la « vie lycéenne » renvoie à une question sociale, celle des « nouveaux lycéens ». La commission mise en place par George Pau-Langevin saurait-elle traiter ce sujet ?

10 000 postes pour le secondaire

« 10 000 postes spécifiques pour le secondaire » seront créés à la rentrée, a annoncé Vincent Peillon le 26 juin. Mais pour quoi faire ? Cela représente un peu moins d'une personne pour chacun des 11 400 collèges et lycées publics et privés sous contrat.

Conseil national éducation économie

Un décret publié au Journal officiel du 27 juin crée un « Conseil national éducation économie » chargé de réfléchir à l'articulation entre l'Éducation nationale et les représentants du monde économique. Il comprend 10 patrons sur 26 membres et... zéro expert !

19



Filles et garçons, une éducation à repenser

AU FIL DES DÉPÊCHES

Homophobie : parler aussi d'amour

Après une matinée consacrée aux stéréotypes, discriminations et injures, le colloque « *Lutter contre l'homophobie dès l'école primaire* », organisé par le Snuipp le 16 mai, abordait en seconde partie les questions de relations amoureuses, de familles et d'éducation à la sexualité. Des thèmes qui ne vont pas sans difficulté : l'évocation des sentiments amoureux (quels qu'ils soient) suscite parfois chez les petits des réactions de dégoût, le modèle traditionnel de la famille reste dominant dans les idées, en dépit de la diversité des situations réelles, et l'éducation à la sexualité, après le grand moment d'urgence de la prévention du sida, semble un peu tombée dans les oubliettes du monde éducatif.

Plus de gaspillage à la cantine

À l'initiative du groupe socialiste du conseil régional francilien, la région Île-de-France a adopté un plan de lutte contre le gaspillage alimentaire qui va impacter plusieurs cantines de lycées. « *Lutter contre le gaspillage alimentaire ce n'est pas seulement traiter des déchets ou sauver des aliments c'est s'attaquer à un non-sens économique, environnemental et social* ».

Cycles de trois ans

« *Les cycles d'apprentissage pourraient être tous des cycles de trois ans* », a annoncé le 13 juin Xavier Turion, directeur adjoint de la Dgesco. Il a précisé qu'il y aurait un cycle CM2 / 6^e « probablement élargi au CM1 ». Selon lui, tous les cycles seront sans doute bâtis sur un modèle de trois années. La loi d'orientation a n'a pas fixé de durée précise pour les cycles.

La crise creuse les inégalités

Une nouvelle étude de l'Ocde publiée le 15 mai montre que la crise économique a creusé les écarts sociaux entre 2007 et 2010. Dans 16 pays de l'Ocde sur 33, la pauvreté des enfants a augmenté. La Turquie, l'Espagne, la Belgique, la Slovaquie et la Hongrie sont particulièrement touchés.

La Fcpe du groupe scolaire Saint-Benoît (6^e) a organisé un débat sur « *L'égalité filles-garçons à l'école primaire : enjeux, outils et pratiques pédagogiques* » le 30 mai 2013.

L'occasion de vérifier que les pratiques ne changent que lentement et que le chemin de l'égalité est semé d'embûches.

En introduction, des extraits du documentaire « Bienvenue dans la vraie vie des femmes » ont été visionnés en présence d'une des deux réalisatrices Agnès Poirier. Ce documentaire, dont les scènes concernant la socialisation sexuée à l'école primaire ont été tournées au groupe scolaire Saint-Benoît, s'est construit sur trois éléments : la parole des femmes d'aujourd'hui, celle des chercheurs et les représentations médiatiques. Comment les femmes sont-elles représentées : dans la presse, les magazines féminins, les livres pour enfants, les catalogues de jouets ? Comment les pères sont-ils représentés dans les publicités ? Les représentations donnent le ton, dessinent les contours de ce qui est légitime.

Afin de retranscrire les enjeux du débat, nous laissons la parole aux différentes actrices en présence, ce qui permettra d'avoir un regard croisé sur les enjeux et les pratiques pédagogiques pour l'égalité filles-garçons.

Deux questions à Cendrine Marro, maître de conférences en psychologie, responsable de l'équipe « Genre, savoirs et éducation » du Centre de recherche éducation et formation (Cref-Upond), membre du comité de pilotage du programme ADCD égalité.

Que pourrait recouvrir selon vous la culture de l'égalité promue comme le premier chantier de la nouvelle convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, entre les femmes et les hommes dans le système éducatif signée en février 2013 ?

Une « culture de l'égalité » c'est une culture qui prend appui sur une mixité pensée et accompagnée qui aide les enfants à prendre de la distance par rapport à ce système de normes de sexe hiérarchisant producteur d'inégalités (au cœur des « études genre ») que véhiculent les stéréotypes de sexe ; système que masque l'idéologie de la différence des sexes avec laquelle nous sommes tous socialisés dès notre naissance. La mixité est un outil de l'égalité et comme pour tout outil, s'en servir cela s'apprend. Ainsi, il faut utiliser l'outil mixité non pas pour gérer la classe partant de préjugés (mettre un garçon à côté d'une fille pour le calmer) mais pour produire de l'égalité.



Comment porter cette égalité dans les classes ?

En s'efforçant de coéduquer les élèves, de les faire coagir, en alternant les rôles confiés aux uns et aux unes, pour leur montrer que tout individu est différent des autres tout en étant son égal. Il s'agit de rompre avec cette idée qu'en matière d'éducation, le respect des élèves passe par le respect de différences inhérentes au sexe biologique, associée à celle d'une complémentarité des sexes (qui en dehors du contexte de la reproduction manque de pertinence). Il faut travailler à dépasser cette idéologie de la différence des sexes pour permettre aux élèves d'interagir avec autrui en toute égalité et non pas en tant que représentant d'un sexe censé présenter des caractéristiques spécifiques.

Pour plus de précision : Cendrine Marro : « L'école persiste à perpétuer la croyance en LA différence des sexes », sur le site du Café pédagogique du 8 février 2013

www.cafepedagogique.net

Réjane Sénac

« Tout est dans les détails »

Portrait d'Isabelle Cabat-Houssais, professeure des écoles dans le X^e arrondissement

Dans son enseignement quotidien, en particulier dans sa classe de CE1, elle amène élèves et collègues à réfléchir à la construction culturelle des stéréotypes, pour les aider à s'en émanciper. Soutenue par l'inspection et par les parents d'élèves, habituée des médias, elle saisit chaque occasion de traiter le sujet en l'intégrant dans le programme scolaire sans l'alourdir. Réflexion sur les noms de métiers et leurs connotations selon qu'ils sont déclinés au masculin ou au féminin, définitions des adjectifs dans le dictionnaire avec exemples stéréotypés, accords grammaticaux... Des visites d'expositions comme celle sur Camille Claudel, un travail suivi sur un album, une situation dans la cour de récréation sont autant d'occasions de faire réfléchir les enfants sur les rôles traditionnellement assignés aux filles et aux garçons. Pourquoi dit-on mademoiselle et pas mondameoiseau ? Dans les coloriages les filles doivent-elles toujours porter une jupe et des couettes ? Il s'agit d'amener les enfants à se définir avant tout par leurs goûts et leur évolution, et non uniquement en fonction de leur sexe.

L'égalité filles-garçons n'est pas juste un thème à aborder une fois dans l'année sous forme d'exposé ou de conférence. Il s'agit d'un état d'esprit ayant une incidence sur tous les aspects de la vie de la classe. Quelles responsabilités sont données par l'enseignant aux élèves filles et garçons ? L'égalité filles-garçons est d'abord une pratique. Ne pas s'adresser systématiquement aux garçons lorsqu'il y a des cartons à porter, veiller à un équilibre du temps de parole entre filles et garçons, jouer des textes sans se préoccuper de savoir si le personnage est masculin ou féminin. Faire fabriquer des poupées à tous les élèves, leur proposer à tous de la lutte et de la danse. Soigner la façon dont on parle des parents (« ta maman ne va pas être contente ! », l'heure des mamans, etc.) et dont on s'adresse à eux (chercher à joindre le plus disponible des deux et pas forcément la mère). L'antisexisme passe là où on ne l'attend pas. Les manuels scolaires (y compris les fichiers de mathématiques !) sont malheureusement encore pleins de stéréotypes.

Pour l'égalité entre filles et garçons, 100 albums jeunesse et les textes officiels : www.crdp.ac-grenoble.fr/cddp26/egalite_fille_garcon

« Olympes de la parole »

Par l'Association française des femmes diplômées des Universités (Affdu)

Catherine Chadeaud et Huguette Klein ont présenté cette action portée par l'Affdu depuis 2001 en collaboration avec le ministère de l'Éducation nationale : eduscol.education.fr/cid45623/les-olympes-parole.html

Ce concours a pour objectif de développer une éducation à l'égalité chez les élèves dès l'école primaire, en particulier le respect mutuel en contribuant à transformer les comportements agressifs et en luttant contre le sexisme et les stéréotypes. Les classes candidates préparent un dossier et une audition de 15 mn qui sont présentés à un jury académique en vue de la sélection des finalistes (groupe mixte de 8 élèves) pour le jury national.

Pour en savoir plus : www.affdu.fr

AU FIL DES DÉPÊCHES

Pessimistes...

Selon un récent sondage Gallup, les Français sont les champions du monde du pessimisme. L'école, avec son caractère élitiste et « *impitoyable* », joue un grand rôle dans cette représentation négative.

Sectorisation

Le ministre Vincent Peillon souhaite revenir sur l'assouplissement de la sectorisation des collèges (improprement appelée carte scolaire), sous une forme qui reste à définir. Une mission devra rendre ses conclusions « prochainement ». Un rapport du Sénat publié en juin a qualifié « d'échec » l'assouplissement de la carte scolaire intervenue en 2007, car elle a « ghettoisé » des établissements défavorisés.

Architecture scolaire

Existe-il une relation entre l'architecture scolaire et la réussite éducative ? Cette question fait particulièrement sens au moment où les collectivités locales investissent massivement dans les bâtiments scolaires, où l'école est en crise et où les nouvelles technologies « *brisent les murs de l'école* » comme le souligne une étude de l'Inspection générale. Un ouvrage permet d'y voir plus clair. Dirigé par Maurice Mazalto en partenariat avec les Cemea, « *Architecture scolaire et réussite éducative* » interroge des architectes, des représentants des collectivités locales, des sociologues et des profs sur cette relation entre un lieu et les pratiques qui s'y déroulent.

Drôle de planète !

Sur une planète inconnue des Terriens, un professeur demande à ses élèves comment on distingue les Terriens des Terriennes. C'est l'histoire imaginée par les élèves de CE1 de l'école Jatteau à Moissy-Cramayel (77), lauréats 2013 du concours « *Lire égaux* » organisée par les éditions Talents Hauts, spécialisées dans les livres de jeunesse et la lutte pour l'égalité des sexes (voir *Liaisons laïques* n° 303).



RAPPORT D'ACTIVITÉ

PAR CHRISTOPHE MARTY

C'est une année foisonnante, dominée par les débats sur la loi de refondation de l'école et principalement le récurrent sujet des rythmes scolaires, que résume le rapport d'activité 2012-2013, adopté par le conseil d'administration de la Fcpe-Paris le 15 avril 2013. Une année qui devait être celle de la rupture, du « changement », mais qui a été surtout marquée par la timidité des réformes, la frilosité du nouveau gouvernement, la priorité à l'éducation étant restée le plus souvent au niveau des beaux discours.

Actualité

RENTRÉE 2012

La rentrée s'est déroulée dans la continuité des années précédentes, une situation qui ne s'est pas inversée du fait des quelques postes accordés en juin 2012 par le nouveau gouvernement. Dès octobre les problèmes d'enseignants absents non remplacés sont nombreux dans le 2nd degré ; dans certaines matières, il y a pénurie complète de remplaçants. Ces problèmes sont évoqués par la Fcpe-Paris lors du Cden¹ de rentrée du 23 octobre 2012.

CARTE SCOLAIRE

Les Cden 1^{er} et 2nd degrés se sont, cette année, prononcés sur la DHG² (2nd degré) et les créations de postes (1^{er} degré) en hausse, mais, pour le 2nd degré, le nouveau mode de répartition de la DHG « à la structure », et le contexte d'augmentation des effectifs fait apparaître peu de véritables améliorations sur les moyens réels en heures d'enseignement par élève.

La Fcpe-Paris a fait entendre au Cden 1^{er} degré que l'affectation de postes dans les dispositifs « plus de maîtres que de classes » et « maternelle avant trois ans » conduit, malgré la création de 50 postes, à un bilan négatif sur le plan des ouvertures et fermetures de classes, et déplore notamment le fait que plus de 50 écoles maternelles aient des moyennes prévisionnelles d'effectifs par classe supérieures à 28.

La Fcpe-Paris constate que les cinq postes en Rased recréés ne compensent pas les coupes des années précédentes, et sont loin de correspondre à la forte demande des écoles, dans un contexte où des problèmes de comportement et de refus scolaire sont signalés dans plusieurs écoles.

Actions 1^{er} degré

RYTHMES SCOLAIRES

Annoncée dès octobre 2012, la réforme des rythmes scolaires a mobilisé beaucoup d'énergie de la Fcpe-Paris mais aussi des conseils locaux.

La Fcpe-Paris a organisé quatre commissions avec les adhérents (une par district) pour échanger et entendre les avis. Il faut noter le caractère exceptionnel de cette démarche, la Fcpe-Paris ne s'adressant que rarement directement aux adhérents. Ces quatre commissions sont conclues par une Assemblée générale exceptionnelle des présidents de conseils locaux. À cette occasion, la Fcpe-Paris rappelle les règles de fonctionnement fédérales de la Fcpe et notamment que les positions se construisent autour des valeurs de la Fcpe et des motions adoptées lors des congrès départementaux.

À l'issue de cette phase, la Fcpe-Paris, conformément à la position de la Fcpe et au mandat du congrès, réaffirme qu'il faut mettre en œuvre le retour aux 4,5 jours dans les meilleurs délais et insiste lourdement auprès de la mairie sur les conditions à réunir pour réussir un changement qui soit favorable aux élèves comme aux personnels. À la suite de ces réunions, la Fcpe-Paris

a participé à trois réunions avec le maire de Paris, à des rendez-vous avec le syndicat Unsa-animation, la Dasco... pour tenter d'influer positivement sur le projet. Elle a aussi proposé un vœu qui a été adopté par le Cden.

À noter que ce dossier des rythmes scolaires a tendu les relations avec les syndicats enseignants du 1^{er} degré fermement opposés à la réforme proposée.

RASED

À la fois dans la continuité des exigences passées et dans la perspective de la loi de refondation de l'école, la Fcpe-Paris a proposé une motion sur le renforcement des Rased, reprise dans un grand nombre d'écoles, signe de l'attachement des parents à ce dispositif.

La Fcpe-Paris a alerté l'académie sur la faiblesse de la politique de dépistage des déficiences physiques en l'absence de Rased, d'infirmières et de médecins en nombre suffisant. Les familles se trouvent désarmées devant les difficultés d'apprentissage des enfants, alors même que l'institution, ses modes de fonctionnement, la compétition imposée aux élèves, le peu d'attention portée à leurs conditions de vie sont des facteurs importants de difficultés et de décrochage.

ASEM³

Dans le prolongement de la motion votée au congrès départemental de juin 2012 exigeant un Asem par classe de moyenne section (½ poste par classe actuellement), le sujet est évoqué dès le 18 juin avec Colombe Brossel en insistant sur les absences non remplacées de ces personnels. C. Brossel indique qu'un groupe de travail est constitué et que des coordinateurs intermédiaires seront mis en place entre la circonscription des affaires scolaire (CASPE) et les Asem pour mieux organiser et coordonner leur travail.

FACIL'FAMILLES

La Fcpe-Paris a sollicité des adhérents une remontée des situations de blocage pour les transmettre au cabinet de Colombe Brossel. En octobre 2012, les difficultés (doubles facturations, non-respect du quotient familial...) n'étant pas levées, C. Brossel propose l'organisation d'un groupe de travail entre la Fcpe-Paris, la Dasco et le prestataire. Un rendez-vous a été pris en décembre 2012. La Fcpe-Paris a notamment demandé qu'une information correcte soit faite aux familles et a aussi évoqué la mise à jour de Facil'familles pour les factures payées au-delà du terme échu directement au Trésor Public.

CLASSES DE DÉCOUVERTE

En juin la Fcpe-Paris tire la sonnette d'alarme auprès de Colombe Brossel concernant la diminution du nombre de classes de découverte. C. Brossel indique que le nombre d'enfants en classe ZEP et REP qui a participé aux voyages a significativement augmenté mais que le nombre de séjours a diminué avec 387 classes (contre 500 les années précédentes).

En octobre nous avons remis le sujet à l'ordre du jour pour regretter notamment que la question n'ait pas été clairement annoncée lors du débat sur le budget en décembre 2011. C. Brossel confirme la baisse de 20 % du nombre de classes financées et son choix de réorienter le dispositif vers les écoles et les enfants qui en ont le plus besoin. Elle rappelle par ailleurs que si les classes de découverte diminuent, le nombre de voyages sur le temps scolaire a augmenté, grâce aux subventions accordées par la Ville à l'OCCE⁴ avec des modalités d'utilisation plus souples.

Actions 2nd degré

SECTORISATION DES COLLÈGES

Comme chaque année, plusieurs réunions de travail sur la sectorisation sont organisées. En octobre, Colombe Brossel précise les principaux chantiers en cours : projet d'une annexe pour André Citroën (15^e), nouvelle demande de Daniel Mayer (18^e) d'être soulagé en effectifs, point particulier à faire sur le 20^e où une refonte globale de la sectorisation est en cours avec notamment la prise en compte de la situation d'Hélène Boucher où Ville, Académie et Fcpe-Paris souhaitent améliorer la mixité sociale.

La Fcpe-Paris note que pour éviter des conflits liés au manque d'information, la mairie va informer les directeurs d'écoles concernés par les modifications pour les impliquer.

AFFELNET 6^e

La Fcpe-Paris a demandé à l'académie d'organiser une réunion d'information sur l'outil national Affelnet 6^e, qui serait mis en place à partir de la rentrée 2014, pour remplacer le programme « Affect » qui affectait un élève dans un collège à partir de son adresse. La Fcpe-Paris s'inquiète du devenir de la carte scolaire, considérablement assouplie sous l'ancien gouvernement.

EFFECTIFS DANS LES LYCÉES

Avec des classes de 37/38 élèves dans certains lycées, les participants au conseil d'administration élargi aux UL en septembre expriment la crainte qu'on ne s'habitue à ces effectifs excessifs et la nécessité de fixer un maximum. Ce sujet sera particulièrement brûlant pour la rentrée 2014 lorsque les enfants nés en 1999 (début du baby-boom) arriveront au lycée. En effet, la pression sur un nombre limité de lycées déjà pleins sera encore accrue et la Fcpe-Paris devra être très vigilante.

Le sujet principal pour l'année prochaine concerne donc les mesures à prendre pour affecter correctement l'ensemble des élèves en 2^{nde} GT.

LYCÉES D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

L'enseignement professionnel concerne un nombre important de jeunes et pourtant ce sujet est insuffisamment traité en raison du peu de parents adhérents qui entraîne un déficit d'informations précises pour la Fcpe-Paris. Les actions de la



Fcpe-Paris pour défendre l'enseignement professionnel sont en conséquence très réduites.

Pour répondre à cette carence, une commission sur l'enseignement professionnel a été réunie au niveau du comité régional en novembre pour déterminer ce qu'il faudrait mettre en œuvre pour que ce sujet soit davantage au cœur des débats et revendications.

PPI PPR⁵

La région Île-de-France a voté en novembre 2012 le PPI pour les lycées, pour les 10 années à venir. Dans le projet initial, des transformations importantes étaient prévues pour Paris avec des fermetures de sites (qui resteraient à usage scolaire mais pour un collège par exemple), des transformations de lycées en internats et des extensions de locaux.

Lors des différentes réunions, la Fcpe-Paris s'est exprimée notamment sur: la taille des établissements qui ne doivent pas devenir des usines, l'accessibilité (qui ne sera pas effective dans tous les lycées même à la fin des 10 années de ce PPI) et l'importance de l'accord des académies pour que ce projet aboutisse. En l'absence d'engagements clairs sur ces questions, la Fcpe-Paris s'est abstenue lors du vote consultatif en Cien⁶.

DÉMOCRATIE LYCÉENNE

Depuis plusieurs années, la démocratie lycéenne est un sujet que la Fcpe-Paris juge important mais qui « patine ». Cette année, pas de « mouvement lycéens »: le sujet n'a donc pas fait la une des journaux. La Fcpe-Paris l'a tout de même abordé avec le Snpden⁷, rencontré en octobre.

VIE SCOLAIRE, CONSEIL DE DISCIPLINE, MÉDIATION, EMAS⁸

Répondre aux parents qui nous interrogent sur les problèmes disciplinaires fait partie des actions de la Fcpe-Paris. Chaque dossier est particulier. La Fcpe-Paris soutient les parents dans leur démarches pour aider leur enfant à faire face à la rigueur et l'intransigeance de l'administration ou tout simplement les aider à trouver des portes et pas forcément des issues de secours.

ORIENTATION

L'orientation en voie professionnelle à Paris pose problème. À la fin de l'année scolaire 2011-2012, la Fcpe-Paris a évoqué à l'académie les difficultés concernant l'orientation, notamment en professionnel, avec des élèves non informés de leur droit à redoubler et qui se retrouvent en commission d'appel; certains élèves ne découvrent ce droit au redoublement qu'après s'être inscrits en lycée professionnel, trop tard pour pouvoir le faire valoir.

PLATES-FORMES ENT⁹ DANS LES COLLÈGES

Après la Région, qui a mis en place dans les lycées d'Île-de-France des ENT (logiciel Lillie) avec de nombreux problèmes non encore résolus, ce qui a conduit au désintérêt des familles et des enseignants, la Dasco met en place des ENT dans les 83 collèges et les 13 lycées municipaux en souhaitant y associer l'ensemble des partenaires, dont les familles, dès leur installation.

Dès le départ, la Fcpe-Paris signale que sans la volonté des chefs d'établissement, rien n'est vraiment possible, et à ce jour aucun investissement notable des parents d'élèves pour les ENT n'a été constaté.

La Fcpe-Paris a également défendu l'idée d'une charte informatique clarifiant les droits, et pas seulement les devoirs, des familles et des élèves en matière de confidentialité, droit à l'oubli, etc., suivant les préconisations du rapport de la défense des droits sur le numérique, mais n'a reçu aucune réponse formelle. Un guide de bonnes pratiques devrait voir le jour, ce qui n'a pas le même sens du tout.

AFFECTATION EN LYCÉE GT

Si l'académie considère que la procédure « fonctionne bien » parce que les élèves sont affectés, ce qui est sa responsabilité, la Fcpe-Paris estime que la seule prise en compte du taux de satisfaction au premier tour n'est pas suffisante, et que le système doit évoluer; l'académie se cache derrière un programme national qui ne pourrait pas évoluer... La Fcpe-Paris a rappelé les enjeux et sa position lors d'un entretien avec le recteur en février, faisant suite à un courrier dans lequel elle exprimait son désaccord avec le projet d'évolution d'Affelnet pour 2013 qui prévoyait des quotas de boursiers dans les lycées.

À l'entrée dans ce nouveau round d'étude et discussion, la Fcpe-Paris considère l'outil en bout de course: s'il répond partiellement à l'objectif de mixité sociale, il ne répond pas à l'objectif de mixité scolaire.

AFFECTATION EN LYCÉE D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

L'affectation en voie professionnelle est également réalisée avec Affelnet mais les écarts entre les demandes et les capacités de formation dans chaque filière font que tous les élèves ne sont pas affectés dans la filière de leur choix. Ainsi dès juillet, alors que le nombre de places théorique est égal au nombre d'élèves à affecter au 2nd tour, on sait déjà que 70 % des 530 élèves concernés ne trouveront pas de place correspondant à leurs vœux.

ASSISTANTES SOCIALES

Suite à l'alerte donnée par certains lycées concernant le manque d'assistantes sociales, la Fcpe-Paris, avec l'Unsa et la CGT, a signé en juin 2012 un courrier adressé au ministère, au rectorat et à la Ville de Paris « *pour le maintien d'une action sociale en faveur des élèves dans les établissements du second degré de l'Académie de Paris* ».

Actions transverses

REFONDATION

La Fcpe-Paris a participé aux trois ateliers de concertation organisés par l'Académie pour préparer le projet de loi de refondation de l'école, sur les thèmes : « La culture, fondement de la réussite scolaire », « Le numérique, vecteur de changement du cadre de l'apprentissage », « L'activité pédagogique, au service de l'égalité des chances ». Les délégations ont regretté que cette consultation ait surtout été centrée sur les discours de « *grands témoins* » qui ont monopolisé la parole. Le débat a été en grande partie occulté par la question des rythmes scolaires dans le 1^{er} degré, question qui devait être le point d'entrée dans cette refondation mais qui, au final, a totalement phagocyté les discussions.

ÉLECTION DES PARENTS – DROITS DES PARENTS

De nombreux conseils locaux ont signalé des difficultés liées au comportement des directeurs qui n'appliquent pas les textes, refusant parfois de distribuer les documents électoraux. La Fcpe-Paris est intervenue auprès du rectorat pour protester contre ce non-respect des droits des parents. Elle est également intervenue auprès de la mairie de Paris concernant l'absence de panneaux électoraux devant les collèges.

LIVRET PERSONNEL DE COMPÉTENCES

Une motion contre le LPC, adoptée par le congrès 2011, exigeait la suspension de sa mise en œuvre compte tenu du flou existant sur bien des points et de l'absence de concertation. Constatant qu'il a été simplifié mais que rien n'apparaissait à ce sujet dans le rapport sur la refondation, la Fcpe-Paris a publié une déclaration en octobre 2012, réclamant toujours sa suppression.

ABSENCES NON REMPLACÉES

Lors d'un mini-Cden le 26 juin, la Fcpe-Paris a réaffirmé son exigence de ne plus accepter de bricolages dans les écoles et exigé du rectorat qu'il veille à assurer tous les cours par le remplacement dès le premier jour d'absence des enseignants !

Communication

COMMUNICATION INTERNE (ÉLECTRONIQUE) ET LISTES DE DIFFUSION

La communication électronique de la Fcpe-Paris est toujours structurée autour d'un message hebdomadaire (Fcpe Info Hebdo - FIH) et de messages ponctuels (Fcpe Flash Info) adressés aux membres des bureaux des conseils locaux des 1^{er} et/ou 2nd degré suivant les sujets.

SITE DE LA FCPE-PARIS

Le site principal de la Fcpe-Paris, qui datait de 2004, a été réorganisé courant juin 2013 pour rendre l'information plus accessible et plus lisible.

LIAISONS LAÏQUES

Liaisons laïques est tirée à 9000 exemplaires, envoyés aux quelque 6500 abonnés et 1400 destinataires du service de presse (principaux, provideurs, autorités locales, départementales, régionales, académiques, syndicats, associations, etc.).



Instances officielles

La FCPE-Paris participe à plus d'une douzaine d'instances officielle, dont :

CDEN

La Fcpe-Paris a, comme l'an passé, six représentants au Cden. De plus, lors des Cden qui traitent de la carte scolaire 1^{er} degré et de la DHG des collèges, des délégations sont reçues par l'académie. Enfin, des groupes de travail sont organisés depuis janvier 2013 sur la scolarisation des enfants en grande difficulté.

MDPH¹⁰ ET CDAPH¹¹

Les réunions de la Cdaph sont nombreuses du fait que les dossiers enfants et adultes sont mélangés. Un renfort a été recherché pour décharger un peu l'administratrice qui participe à ces réunions mais en vain...

COMMISSION ACADÉMIQUE D'APPEL EN MATIÈRE DISCIPLINAIRE

Depuis le printemps 2012, la Fcpe-Paris, systématiquement représentée, a siégé à treize commissions académiques d'appel. Quarante dossiers d'appel ont été examinés.

Interlocuteurs et partenaires

ACADÉMIE

Pour la première fois depuis longtemps, la Fcpe-Paris a été reçue par le recteur, un signe positif mais, alors que le recteur nous demande de patienter, nous réservons notre avis sur une évolution favorable et une meilleure écoute des parents par l'académie.

VILLE DE PARIS

Les relations avec la ville de Paris sont régulières avec Colombe Brossel ou son cabinet. Outre les réunions sur différents sujets en cours, des rendez-vous permettent de balayer les sujets concernant la rentrée, le périscolaire, les Asem, etc.

SYNDICATS

Les relations avec les syndicats d'enseignants et de chefs d'établissements du 1^{er} et du 2nd degré ont été fréquentes, même si la question des rythmes scolaires a tendu les rapports avec les organisations du 1^{er} degré.

Fonctionnement interne

PLAN DE FORMATION

Les séances de formation connaissent des fréquentations inégales mais globalement soutenues. Au total, plus de 238 personnes ont suivi les formations proposées par la Fcpe-Paris en 2012.

LE QUOTIDIEN

Le secrétariat de la Fcpe-Paris assure au quotidien un travail particulièrement important. Deux secrétaires traitent à la fois les mails, les appels téléphoniques et le courrier, et accueillent aussi rue d'Astorg les adhérents et toute personne qui s'adresse à la Fcpe-Paris.

UNIONS LOCALES

Un CA élargis aux UL a été organisé le 22 septembre pour faire le bilan de la rentrée et évoquer la situation des différentes UL qui font remonter des difficultés de fonctionnement souvent liées à un manque d'engagement d'adhérents volontaires.

AG DES PRÉSIDENTS

Conformément aux statuts, deux AG des présidents de conseils locaux ont été convoquées en novembre 2012 et février 2013.

FÉDÉRATION NATIONALE

La Fcpe-Paris participe activement à la vie de la fédération : congrès national, assemblées générales des présidents des Cdpe, réunions thématiques, colloques, réunions des comités régionaux, formations.

- 1 Conseil départemental de l'Éducation nationale
- 2 Dotation horaire globale
- 3 Agent spécialisé des écoles maternelles
- 4 Office central de la coopération à l'école
- 5 Programme prévisionnel d'investissement et de rénovation
- 6 Conseil inter-académique de l'Éducation nationale
- 7 Syndicat national des personnels de direction de l'Éducation nationale
- 8 Équipe mobile académique de sécurité
- 9 espace numérique de travail
- 10 Maison départementale des personnes handicapées
- 11 Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées

Autisme, à la découverte de l'Autre

Alors que Marie-Arlette Carlotti, ministre de la lutte contre l'exclusion, présente le troisième plan autisme,

nous avons choisi de vous présenter « Je suis à l'Est » de Joseph Schovanec (Plon, 2013), recueil de scènes de vies liées à l'expérience de l'autisme de son auteur, chercheur en sciences sociales et assistant d'Hamou Bouakkaz à la mairie de Paris. Nous l'avons rencontré.

Pourriez-vous présenter votre livre en quelques mots ?

C'est un livre qui se présente comme une autobiographie, mais j'ai essayé d'en dire le moins possible sur moi-même pour parler plutôt de scènes de vie liées à l'autisme. Il est impossible de réduire un être humain à un diagnostic médical ; les gens avec autisme ont des personnalités diverses comme il est possible d'être journaliste et d'aimer la randonnée pour finalement écrire un livre là-dessus et non sur le journalisme. Pour moi, les États-Unis sont un modèle inclusif : aux USA, quand une personne a des besoins spécifiques, on lui demande quels sont ses besoins alors qu'en France on cherchera plutôt quelles sont les origines des particularités de la personne pour qu'un guérisseur les supprime au lieu de les compenser. Par exemple, si vous êtes aveugle, le premier réflexe est de tenter de guérir la cécité, alors que des moyens de compensation comme un scanner pour les textes papier, une plage braille, l'utilisation de Jaws¹... constituent autant de moyens de compensation de la situation de handicap de la personne. L'autisme n'étant pas une maladie, mais une corrélation de symptômes, il est fondamental de prendre d'abord les gens avec autisme comme des gens.

Pourriez-vous nous parler de votre scolarisation ?

J'ai eu la chance d'être « scolarisé en apparence » car si seuls 20 % des élèves avec autisme sont scolarisés en France, ce sont 80 % qui accèdent à l'école aux États Unis et pratiquement 100 % en Angleterre et dans les pays scandinaves.

La réussite ou l'échec de l'élève sont-ils dus à l'autisme ou à l'environnement proposé à l'élève ?

En France, être autiste, c'est être non-humain. Par exemple : un parent amène pour la première fois un enfant avec autisme à l'école ; aux USA, tous les professeurs ont suivi des cours sur la méthode pédagogique et de communication ABA, alors qu'en France seules quelques personnes ont des connaissances sur l'autisme et que pendant toutes les années d'un cursus de médecine ce sera entre zéro et une heure de cours sur le sujet ; aucune pour un psychologue clinicien ! Comment voulez-vous que la prise en charge soit correcte ? On mène des spéculations folles ; chacun essaie de compenser son absence de connaissances.

Et du coup, comment ça se passait concrètement quand vous étiez à l'école ?

Quand j'étais à l'école dans les années 80, c'était le tabassage systématique par les autres enfants ; tout le monde était persuadé que j'étais débile profond ; tout le monde était persuadé que l'autisme était toujours accompagné de retard mental. Conclusion, tout le monde voulait que je redouble la grande section, mais ironie du sort, je crois que je n'ai toujours pas les compétences en tant que chercheur pour passer au CP ! La France est championne du redoublement ; sauf que si l'on attend qu'un élève avec autisme sache faire ses lacets et jouer au cerceau, on peut attendre longtemps...

AU FIL DES DÉPÊCHES

Une aide dans les classes

La convention signée le 17 juin entre l'APAJH et le ministère de l'Éducation nationale prévoit l'intervention de personnels APAJH en début d'année scolaire dans les classes pour aider les enseignants qui le souhaitent. Des formations communes entre personnel éducation nationale et Apajh seront organisées.

Pau-Langevin pour des AVS pérennes

En déplacement à l'île de La Réunion, George Pau-Langevin, lors de la visite d'une Clis, a annoncé que la question des intervenants était prioritaire. Elle s'est déclarée pour une formation et une « pérennisation de leur emploi ». En attendant l'arbitrage du premier ministre, George Pau-Langevin a souligné que pour une intervention efficace, les personnels doivent être formés et maintenus dans un statut pérenne.

Un monde plus dangereux

« Faute d'action internationale dans le domaine des droits humains, le monde est en train de devenir de plus en plus dangereux pour les réfugiés et les migrants », déclare Amnesty International à l'occasion de la sortie de son Rapport annuel sur la situation des droits humains dans le monde.

E-cigarette

Les députés ont tranché. Pour les moins de 18 ans, c'est pas de tabac et pas de « cigarettes électroniques » non plus. L'Assemblée nationale a interdit jeudi 27 juin 2013 la vente aux mineurs de ces appareils. Marisol Touraine, ministre de la santé, a expliqué qu'il fallait être attentif à « ce produit qui incite des jeunes » à fumer. Elle envisage également une interdiction dans les lieux publics et « une circulaire interdisant la publicité ».

AU FIL DES DÉPÊCHES

Conseil de discipline

Réformées en profondeur par une circulaire en 2011, les procédures disciplinaires restent un problème pour l'Éducation nationale, révèle le rapport de la médiatrice de l'Éducation nationale, publié le 30 mai. Le nombre des conseils de discipline n'a pas baissé, celui des exclusions non plus. L'Éducation nationale a toujours du mal à recaser les exclus et fabrique ainsi elle-même des décrocheurs. La médiatrice propose la délocalisation des conseils.

Conseils de discipline (bis)

Dans un communiqué la Peep, seconde association de parents d'élèves, s'est félicitée du rapport de la médiatrice de l'Éducation nationale. La Peep est favorable à des mesures concernant « la composition des conseils de discipline, où les familles sont actuellement sous représentées ; la présidence de ces instances, qui pourrait être confiée à un membre de la communauté éducative ; la nature des sanctions proposées, en abrogeant le principe qui conduit à voter systématiquement en premier pour l'exclusion définitive de l'enfant ».

Éducation pour tous : aide en baisse

Pour la première fois depuis 2002, l'aide en faveur de l'éducation de base a baissé dans le monde en 2012. Et le nombre d'enfants analphabète n'a reculé que légèrement, avec 57 millions d'enfants encore illettrés, révèle le dernier du Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous de l'Unesco.

Relations avec les parents

Spécialiste du mal-être enseignant, Georges Fotinos lance une vaste enquête sur les relations de ceux-ci avec les parents. L'objectif est d'évaluer l'importance des différents éléments constitutifs de cette relation et d'analyser leur interaction et leur évolution. L'objectif final est d'améliorer la qualité de vie des enseignants.

C'était toujours vraiment aussi difficile ?

Ce sont les petites classes qui ont été les plus difficiles en réalité alors que les enseignants croient que ce sont les plus faciles. Et lorsque je fais des conférences ou participe à des colloques sur l'autisme, je suis toujours surpris, quand je le demande, de constater qu'il n'y a jamais d'enseignants ni de professeurs ; ça dépend du bon vouloir des rectorats !... Il y a quelques années, l'INS-HEA a réalisé un guide de la scolarisation des élèves avec autisme, mais il ne circule pas. Il y a une inertie telle que parfois j'en ai des moments de désespoir.

Mais finalement vous avez effectué ce que l'on appellerait une « bonne scolarité » ; c'est que des enseignants ont cru en vous ?

Je savais lire et écrire avant de savoir parler, sauf qu'un enseignant n'est pas préparé à ce type de profil... Quand vous avez 6 ou 7 ans, si vous ne savez pas jouer avec vos camarades mais que vous savez calculer une intégrale en mathématique, vous êtes considéré comme n'étant pas entré dans les apprentissages !!! Beaucoup d'enfants avec autisme sont « sauvés » parce que leurs parents constatent qu'ils savent lire. Beaucoup d'enfants avec autisme ne savent pas monter les escaliers, alors on pense qu'ils ont un handicap physique ; l'autisme est souvent perçu par ses effets secondaires et non directement... Vous connaissez la blague de l'éléphant ? Finalement, c'est la même chose : souvent on peut observer des traits particuliers que l'on interprète de manière erronée parce que l'on n'a pas de vision globale. Pour les personnes avec autisme, c'est la même chose.

Vous avez scolairement « réussi », pourtant vous étiez fréquemment absent...

En CM2 et en 4^e, j'étais fréquemment absent ; je pouvais rester à la maison pendant des mois... Comme j'ai toujours été scolarisé dans de petits établissements, on me laissait faire, mais dans d'autres, ça ne serait jamais passé. Ça montre aussi que selon l'état d'esprit de l'enseignant, un cadre peut être adapté ou pas au sein d'un même établissement... Tiens, je vais vous poser une question... S'il y avait trop de bruit dans la classe, est-ce que vous me laisseriez suivre le cours depuis le placard ou le coin livres ?

C'est possible, mais je pense que je commencerais par tenter de vous rassurer en vous prenant dans mes bras ; ne dit-on pas que les personnes avec autisme aiment les espaces contenant ?

Oui. Du coup, la professionnalisation des AVS, c'est bien pour ceux qui ne connaissent pas... Combien d'AVS sont disponibles depuis la rentrée, alors que chaque élément du cadre scolaire de l'élève avec autisme est fait pour l'éliminer ? Comment voulez-vous que l'on réussisse quand la plupart du temps on vous envoie en hôpital de jour alors qu'il n'y a pas de médicament pour l'autisme ?

Est-ce que vous n'êtes pas un peu excessif ?

S'il n'y a ni auxiliaire de vie scolaire (AVS), ni enseignant formé, une salle de classe bruyante, des néons qui clignotent, une lumière brutale, il n'y a pas d'adaptation de la classe à l'élève avec autisme. Et s'il y a un problème, on renvoie toujours la cause vers l'autisme sans penser l'environnement.

Pour connaître d'autres enfants avec autisme, il peut arriver que lorsqu'ils n'arrivent pas à communiquer, ils se montrent agressifs pour entrer en relation avec l'autre. Qu'en pensez-vous ?

Personne ne voulait jouer avec moi, et l'on disait toujours que je ne voulais pas jouer avec les autres. C'est exactement la même chose que lorsqu'une femme se fait violer et que l'on dit que c'est fatalement de sa faute. Quand on est battu dans la cour, on dit toujours que c'est de la faute de l'élève avec autisme.

Du coup, on lui propose le milieu spécialisé ?

Oui, mais le problème qui fait qu'un élève avec autisme est placé en institut médico-éducatif (IME), c'est souvent l'environnement et non lui auquel on a tendance à imposer un certain nombre de comportements alors que l'autiste fait des crises parce que l'environnement a « gaffé »... Par exemple, je mets toujours les mêmes vêtements pour leur texture, mais à certaines époques, ça a pu devenir une stigmatisation mal gérée... J'ai aussi une histoire qui se passe au Chili, à Santiago... C'est le jour de la rentrée des classes, la maîtresse est dans la classe et elle accueille chaque élève en lui attribuant un animal. Puis arrive Pablo à qui elle dit : « Tu seras l'escargot ». Il répond : « Non ! Non ! Je serai Pablo ! » Et on finit par l'enlever de la classe parce qu'il n'est pas pris en considération...

Comment avez-vous procédé pour entrer petit à petit en relation avec l'Autre ?

Petit à petit, j'ai appris des codes sociaux, des phrases toutes faites qui me permettaient de sortir de situations difficiles et j'ai été plus à l'aise. Mais les moments de changement de cadre ou d'école ont été des défis à relever... Aux États-Unis, les enseignants ont des kits pédagogiques adaptés à leur disposition ; ici, ça paraîtrait incongru...

Nous avons évoqué la maternelle et le primaire, effleuré le secondaire, pourriez-vous nous en parler davantage ?

Au collège et au lycée, les autres jeunes ont des réactions moins violentes, les tabassages sont plus rares mais souvent plus violents, les cours deviennent plus intéressants, et vous aussi vous faites des progrès en matière de compétences sociales. Les premières classes sont les plus dures pour l'élève avec autisme et pour l'enseignant ; ça pouvait être compliqué avec moi mais je n'étais pas violent.

Comment s'est passée la transition vers le lycée ?

La transition collège-lycée a été difficile parce que j'ai changé d'établissement, mais un élève a changé la donne de façon positive. J'avais rejoins le lycée dans lequel ma sœur avait été lycéenne et tout le monde avait un bon souvenir d'elle. Le jour de la rentrée, le directeur m'attendait à la grille et s'est mis tout de suite à ma disposition en cas de petits soucis.

Et lors du bac, comment avez-vous choisi votre orientation ?

Je voulais être mathématicien, mais j'étais mineur lorsque j'ai eu le bac, alors ma sœur m'a inscrit à Sciences Po Paris. Je serais peut-être un mathématicien reconnu aujourd'hui... Quand vous prenez beaucoup de coups, vous avez tendance à penser à des sujets auxquels les autres ne pensent pas...

Pour conclure, qu'auriez-vous envie que des parents d'élèves ordinaires retiennent des élèves avec autisme ?

Allez à la rencontre des personnes avec autisme, discutez, rigolez, échangez sur leurs expériences passées, passez un bon moment et alors mon enfant dans quelques années pourra rester un être humain.

Propos recueillis par Laure Calame

1 Job Access With Speech : logiciel de lecture d'écran pour déficients visuels

AU FIL DES DÉPÊCHES

La démographie contre Peillon

La croissance du nombre d'élèves très importante à la rentrée 2013, importante en 2014, va réduire d'autant la marge de manœuvre de l'Éducation nationale pour mettre en place les réformes voulues par le ministre.

Coopération éducative

Selon *Solidarité laïque*, l'aide éducative française aux pays en voie de développement doit être réorientée. Solidarité laïque, qui anime un Observatoire de la coopération éducative française, relève que 70 % de cette aide soutient des projets universitaires contre 10 % seulement pour l'éducation de base. « Cela va à l'encontre des priorités affichées et des Objectifs du Millénaire pour le développement. Ne faudrait-il pas mieux ventiler cette aide sur des secteurs prioritaires pour le développement de l'éducation tels que l'éducation de base, la formation des enseignants ou l'insertion et la formation professionnelle ? », interroge l'association.

29



CANNES 2013

Chaque année, ça recommence...

Cannes
par-ci,
Cannes
par-là, en

AU FIL DES DÉPÊCHES

Bois d'Arcy

Le film de Mehdi Benallal, « *Bois d'Arcy* », en Compétition internationale des Courts métrages au Festival Cinéma du réel 2013, a été sélectionné aux Rencontres Cinématographiques de Béjaia (Algérie, en juin 2013). Il a été également programmé à Doc Tel Aviv (Israël, en mai 2013).

Fréquentation des cinémas

Selon les estimations de la direction des études, des statistiques et de la prospective, la fréquentation cinématographique atteint 17,51 millions d'entrées au mois de mai 2013, soit 7,8 % de plus qu'en mai 2012. Sur les 12 derniers mois écoulés, les entrées sont estimées à 197,74 millions, soit une diminution de 10,8 % par rapport aux 12 mois précédents.

Cinéma en plein air de la Villette

Mythique rendez-vous parisien, le Festival de cinéma en plein air de La Villette aura lieu du 24 juillet au 25 août. Côté programmation, les fondamentaux demeurent : faire cohabiter des films méconnus et des classiques indémodables ; mais aussi se renouvellent : ouvrir à de nouvelles expériences cinématographiques comme le cinéma d'animation, les soirées spéciales, les courts métrages... Ainsi, tout en gardant l'exigence comme fil conducteur, la programmation est élargie à d'autres publics.

Bulles au carré

Dans le cadre de « l'année des mathématiques de la planète Terre » lancée par l'Unesco, Images des Mathématiques organise jusqu'au 30 septembre 2013 le 3^e concours de BD « Bulles au carré », sur le thème les « mathématiques de la Planète Terre ». Il s'agit d'illustrer l'importance des mathématiques dans notre vie quotidienne, ou dans notre compréhension de la Terre.

Pour en savoir plus :
images.math.cnrs.fr/Troisieme-concours-Bulles-au-carre.html

mai, la presse entière ressort les marronniers de l'histoire du festival : scandales, gros coups et autres petites histoires... La nostalgie. On célèbre la Croisette sur toutes les radios, toutes les télévisions. Il faut quoi qu'il arrive, dans les médias du monde entier, un commentateur sur des histoires imaginées dans la tête d'un scénariste, d'un producteur et accessoirement d'un metteur en scène de films à Tokyo, Singapour, Hollywood ou Paris.

Cette année, nous ne sommes pas allés déambuler dans les halls des grands hôtels, monter les marches recouvertes d'un tapis rouge glissant, traîner nos guêtres, la nuit tombée dans les discothèques et soirées diverses. Nous ne sommes pas allés nous faire absorber dans les spirales publicitaires. Pas de plage, pas de soirée arrosée, pas de nuit blanche avant d'aller dormir quelques heures pour ne pas rater la séance de 8 h. Nous n'avons pas eu besoin des multiples badges verts, jaunes, noirs, rouges qui donnent le sésame pour tel ou tel rang en projection où pour les soirées réservées aux VIP sur les gros bateaux ancrés dans le port. Nous n'avons pas croisé les rats de cinémathèque à grosses lunettes noires, les sectes de cinéphiles, les touristes éberlués, les jolies filles à la plage avec les jambes à l'air et les seins nus, et les queues interminables pour voir des films qui seront parfois sans spectateur à Paris. Bref, tout comme Isabelle Huppert qui a aussi déserté la grande fête, nous ne sommes pas allés flâner à Cannes, juste un aller-retour rapide malgré le temps pourri. Bien au sec à Paris, et à l'abri des grosses pluies, pas de Tautou en chair et en os, ni de Spielberg malicieux, seulement les projections parisiennes des films de Cannes et de temps en temps, aux alentours de 19 h 30, *Le Grand Journal* de Canal +, avec le détachement nécessaire pour regarder le show en buvant un verre d'eau fraîche... Déçu ? Même pas... Presque tous les films de Cannes passent à Paris en même temps, et, parallèlement, commencent les reprises : celles de la semaine de la critique, d'un certain regard, de la sélection officielle, de la quinzaine.

BEAUX FILMS AU PALMARÈS

Plus besoin d'aller sur la Côte d'Azur donc, mais là-bas, les la valse médiatique bat son plein. La ville de Cannes avait organisé un concours pour les places qu'elle distribue habituellement à la population cannoise ! Mais si, mais si, c'est vrai. Voici le libellé, tout un programme : Gagnez des places pour le festival de Cannes 2013 et des invitations VIP officielles pour deux personnes au festival avec l'accès direct au tapis rouge en bas des marches en voiture officielle avec chauffeur ; la montée des marches ; une projection officielle dans le grand auditorium du palais du festival et des congrès.

Le palmarès du festival de Cannes millésime 2013 a été dévoilé à la télé au grand journal de Canal +, comme d'habitude. Le jury présidé par Steven Spielberg a sacré *La vie d'Adèle*. Une palme d'or méritée et osée d'autant que le film d'Abdellatif Kechiche aborde la passion amoureuse de deux jeunes femmes, Léa Seydoux et Adèle Exarchopoulos. Une réussite à ne pas



manquer lors de sa sortie à Paris en octobre. 2 h 55 min de cinéma total, que du bonheur. Une simple histoire. Adèle, 15 ans, ne se pose pas de question : une fille, ça sort avec des garçons. Sa vie bascule le jour où elle rencontre Emma, une jeune femme aux cheveux bleus, qui lui fait découvrir le désir et lui permettra de s'affirmer en tant que femme et adulte. Face au regard des autres Adèle grandit, se cherche, se perd, se trouve...

Une autre récompense a particulièrement retenu l'attention, celle du prix d'interprétation féminine reçu par Bérénice Bejo pour son rôle, tout en nuances, dans *Le Passé*.

ALLEZ AU CINÉMA

Au delà des bruits de couloir, des critiques, du palmarès, mieux vaut se faire son opinion en allant au cinéma. En août, vous pourrez voir *Jeune et jolie*, de François Ozon, avec Marine Vatch. Une révélation. Le portrait d'une jeune fille de 17 ans en 4 saisons et 4 chansons. L'histoire d'une adolescente qui se prostitue comme elle vivrait une expérience extrême.

Ne ratez pas le film récompensé par la caméra d'or, *Ilo Ilo*, réalisé par Anthony Chen présenté dans le cadre de la Quinzaine des Réalisateurs (sortie le 4 septembre à Paris). Un drame : à Singapour, Jiale, jeune garçon turbulent, vit avec ses parents. Les rapports familiaux sont tendus et la mère, dépassée par son fils, décide d'embaucher Teresa, une jeune Philippine. Teresa est vite confrontée à l'indomptable Jiale, et la crise financière asiatique de 1997 commence à sévir dans toute la région...

En novembre, vous pourrez voir le film des frères Coen, *Inside Llewyn Davis*, récompensé par le Grand prix. Ethan et Joel racontent une semaine de la vie d'un jeune chanteur de folk dans l'univers musical de Greenwich Village en 1961. Alors qu'un hiver rigoureux sévit à New-York, le jeune homme, sa guitare à la main, lutte pour gagner sa vie comme musicien et affronte des obstacles qui semblent insurmontables, à commencer par ceux qu'il se crée lui-même.

Encore sur les écrans, mais interdit au moins de 16 ans, vous pouvez voir le film d'Alain Gaudie, *L'inconnu du Lac*, prix de la mise en scène dans la section *Un certain Regard*. L'été. Un lieu de drague pour hommes, caché au bord d'un lac. Franck tombe amoureux de Michel. Un homme beau, puissant et mortellement dangereux. Franck le sait, mais il veut vivre cette passion. Le film entre Renoir pour le début et Hitchcock pour la fin est un récit original et naturaliste du danger, de l'amitié, une parole juste et des corps superbes. Le film est très réussi, sublime de beauté. Un film d'action (et quelle action)... avec ce vent tenace dans les arbres et les vagues frémissantes à la tombée de la nuit. Une merveille. Vous savez, c'est le film dont l'affiche a fait scandale à Versailles.

BRAVO AUX ÉTUDIANTS EN CINÉMA

Le jury de la Cinéfondation et des courts métrages présidé par Jane Campion a décerné ses prix à l'unanimité et a félicité les réalisateurs pour « l'excellence et la maturité de leur expression cinématographique. » La sélection comprenait 18 films d'étudiants en cinéma choisis parmi près de 1550 candidats en provenance de 277 écoles dans le monde. Le premier prix a été attribué à *Needle*, réalisé par Anahita Ghazvinizadeh (*The School of the Art Institute of Chicago*, États-Unis). Le lauréat du premier prix (15000 €) a également l'assurance que son premier long-métrage sera présenté au Festival de Cannes.

En dehors du festival de Cannes, la vie du cinéma continue, il y a d'autres films dont on parle moins, mais qui sont parfois des pépites. Les amis de Patrice Enard ont eu la bonne idée de faire à la SACD une projection exceptionnelle d'une grande partie de son œuvre restaurée : *Le cinéma en deux* (1972), *La parole en deux* (1973), *La vie en deux* (1980), *Différences et répétitions 3* (1971), *Pouvoir* (1981) avec Catherine Jourdan. J'ai eu la chance d'assister aux 2 heures 15 de projection, et ça... c'est aussi le cinéma.

Bernard Dubois

AU FIL DES DÉPÊCHES

Darcos académicien

L'ancien ministre de l'Éducation nationale Xavier Darcos a été élu à l'Académie française. Cette vénérable institution nous étonnera toujours.

Brocante Cinéma

La Brocante Cinéma fête ses cinq ans. Ouverte aux professionnels comme aux particuliers, la Brocante Cinéma, avec ces milliers de visiteurs par jour, rencontre un vif succès depuis 2009. Cet événement phare du festival a été l'occasion, entre deux projections, en flânant entre les stands installés sur le parvis du MK2 Bibliothèque, de découvrir des objets insolites.

Barroso sourd

Une délégation de cinéastes européens, composée de Lucas Belvaux, Costa Gavras, Daniele Luchetti, Dariusz Jablonski, Radu Mihaileanu, Cristian Mungiu, accompagnés par l'actrice Bérénice Béjo, a rencontré le 11 juin à Strasbourg le président de la Commission européenne, José-Manuel Barroso, pour lui redire la nécessité d'exclure l'audiovisuel et le cinéma du projet de mandat de négociation commerciale entre l'Europe et les États-Unis. Le président Barroso s'est obstiné dans son refus. Il reste sourd aux 7000 professionnels de la culture, comme au Parlement européen, seule instance démocratique élue, qui s'est exprimé à une écrasante majorité en faveur de l'exclusion des services culturels.



VACANCES POUR TOUS

PLUS
BEAU
L'ÉTÉ!

Vacances adultes et familles

300 destinations vacances en France
et à l'étranger.

En location ou en pension complète,
vivez l'été selon vos envies.

Colonies de vacances et camps d'ados

Plus de 70 activités artistiques,
sportives ou culturelles de 4 à 17 ans.
Des idées de vacances loisirs et de
séjours linguistiques.



Le secteur vacances de
**la ligue de
l'enseignement**
un avenir pour l'éducation populaire

Documentation gratuite sur simple demande :

Vacances pour tous - 21, rue Saint-Fargeau - CS 72021 - 75989 Paris cedex 20
Tél. : 01 43 58 95 66

Je souhaite recevoir gratuitement la (les) brochure(s) Vacances pour tous suivante(s) :

(cochez les cases correspondantes)

☐ **Adultes-Familles 2013**
France et étranger
Printemps/Été/Automne

☐ **Enfants et adolescents 2013**
France et étranger
Printemps/Été/Automne

☐ **Séjours linguistiques 2013**
Élèves/étudiants/adultes
Hiver/Printemps/Été

☐ **Arts et musiques 2013**
Enfants/adolescents/adultes
Hiver/Printemps/Été



☐ Mme ☐ Mlle ☐ M. Nom :

Prénom :

Adresse :

CP : _____ Ville :

Tél. : _____

E-mail :